



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

# Sommaire

<b>I. Rapport de Gestion</b>	3
1. Activité du Groupe SYNERGIE en 2012	4
2. Comptes consolidés et comptes sociaux	11
3. Évènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir	17
4. Gouvernement d'entreprise	18
5. Gestion des risques	20
6. Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)	23
7. Vie du titre SYNERGIE	31
8. Autres rappels légaux	35
9. Tableau des résultats des cinq derniers exercices	36
10. Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur	37
<b>II. Comptes consolidés du Groupe SYNERGIE</b>	39
1. Bilan consolidé avant affectation	40
2. Etat du Résultat global consolidé	41
3. Tableau des flux de trésorerie	42
4. Tableau de variation des capitaux propres	43
5. Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés	44
<b>III. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	74
<b>IV. Comptes sociaux de SYNERGIE S.A.</b>	77
1. Bilan de SYNERGIE SA avant affectation	78
2. Compte de résultat de SYNERGIE SA	80
3. Tableau des flux de trésorerie de SYNERGIE SA	81
4. Annexe au bilan et au compte de résultat de SYNERGIE SA	82
<b>V. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de SYNERGIE S.A.</b>	99
<b>VI. Déclaration de la personne responsable</b>	102

# *Rapport de Gestion*

- Activité du Groupe SYNERGIE en 2012
- Comptes consolidés et comptes sociaux du Groupe
- Evènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir
- Gouvernement d'entreprise
- Gestion des risques
- Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)
- Vie du titre Synergie
- Autres rappels légaux
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices
- Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur

## I. RAPPORT DE GESTION

### 1. Activité du Groupe SYNERGIE en 2012

#### SYNERGIE : UN ACTEUR EUROPEEN DE REFERENCE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Groupe SYNERGIE est aujourd'hui un acteur de référence incontournable dans la Gestion Globale des Ressources Humaines et occupe la sixième place parmi les leaders de la profession en Europe. Près de 45% du chiffre d'affaires consolidé est désormais réalisé à l'International.

Leader en France, présent dans 15 pays (Europe, Canada et Australie) avec un réseau de 600 agences, le Groupe intervient de façon croissante dans les secteurs tertiaires spécialisés, les industries de pointe, le BTP, les bureaux d'études, le commerce, les services et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en nous appuyant sur la parfaite connaissance des besoins de chaque utilisateur.

Le Groupe SYNERGIE s'affirme ainsi comme l'un des meilleurs spécialistes en travail temporaire, recrutement, out-placement, ingénierie sociale, conseil et formation, chacun de ces métiers nécessitant souplesse, performance et compétitivité afin de répondre aux exigences des clients auprès desquels nous agissons en tant que véritables et fidèles partenaires grâce aux 2 300 collaborateurs permanents qui interviennent quotidiennement pour déléguer près de 50000 employés en Equivalent Temps Plein (E.T.P.), auprès de 90 000 entreprises clientes, en France et à l'étranger.

#### Chiffres-clés (données consolidées)

En millions d'euros	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1.448,8</b>	<b>1.446,6</b>
Résultat opérationnel courant (1)	40,4	48,2
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>36,6</b>	<b>44,0</b>
Résultat financier	(1,1)	(0,8)
Résultat avant impôt	35,6	43,2
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>15,1</b>	<b>19,3</b>
dont part du Groupe	14,8	18,9

(1) Résultat Opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels

## Les évolutions législatives en Europe

L'environnement législatif continue de favoriser les Entreprises de Travail Temporaire (ETT), grâce à l'évolution des lois depuis le milieu des années 2000 qui permettent d'envisager avec une certaine confiance l'avenir de ce secteur à moyen et long terme, des tendances de fond similaires se dessinant en Europe, conduisant les ETT à développer leurs prestations auprès de tous les secteurs d'activités.

En outre, la Directive Européenne relative au Travail Temporaire a été adoptée définitivement en octobre 2008 par le Parlement Européen et inscrite dans le Traité de Lisbonne, avec un délai de transposition dans les Etats membres arrêté au 5 décembre 2011.

Ce texte vise à assurer la protection des travailleurs temporaires en respectant le principe de l'égalité de traitement. Il vise à garantir un niveau minimum de protection effective aux intérimaires et à mieux valoriser l'intérim dans certains Etats.

Les restrictions et interdictions concernant le recours aux travailleurs intérimaires sont désormais très limitées (cf. Art. 4 de la Directive) et le principe de l'égalité de traitement s'applique dès le 1<sup>er</sup> jour de la mission (Art.5).

Malgré une mise en œuvre de la Directive restant inégale dans les 27 pays de l'Union Européenne, plusieurs pays ont profité de la transposition de la Directive pour favoriser un développement de l'intérim.

Des interdictions ont ainsi été levées concernant la durée maximum des missions, les interdictions sectorielles, les cas de recours trop restreints, etc...

Les préconisations des Institutions de l'Union Européenne en faveur du déblocage du marché du travail dans le cadre d'un juste équilibre entre flexibilité et sécurité ouvrent de nouvelles perspectives de croissance du marché de l'intérim au sein de l'Union.

### 1.1 Activité de l'intérim en France, de SYNERGIE et de ses filiales françaises

#### 1.1.1 La gestion des Ressources Humaines en 2012 en France

Le chiffre d'affaires global réalisé par les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en France est en baisse de 10% par rapport à 2011, avec 520 000 intérimaires équivalent temps plein en moyenne.

Selon les données établies par le PRISME, syndicat professionnel des Entreprises de Travail Temporaire, ces évolutions ont quasiment concerné l'ensemble des régions françaises, mais de manière contrastée.

Le Travail Temporaire a toutefois maintenu sa présence dans tous les secteurs économiques, les agences étant devenues des « Agences d'Emploi » intervenant dans tous les domaines se rapportant à la gestion flexible des Ressources Humaines et matérialisant ainsi le transfert progressif des missions de Pôle Emploi vers l'intérim.

## Les évolutions législatives

Dans un environnement législatif favorable au travail temporaire, et conforté par la Directive Européenne, la Fonction Publique, en France, s'est également ouverte à l'intérim, avec la Loi du 3 août 2009.

Les trois grands corps concernés que sont la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière totalisent près de 5 millions d'employés et pourraient offrir aux ETT de nouveaux débouchés avec 100 000 à 150 000 employés en missions temporaires.

Rappelons également que la loi « Borloo » de programmation pour la cohésion sociale (janvier 2005) voit ses effets positifs s'amplifier d'année en année au bénéfice des entreprises spécialisées en Gestion Globale des Ressources Humaines.

Cette dernière a mis fin au monopole de Pôle Emploi dans les domaines du placement et de l'accompagnement des chômeurs en autorisant les ETT à proposer désormais l'ensemble de leurs prestations (placement, recrutement, conseil...) auprès des entreprises utilisatrices qui bénéficient aujourd'hui de leur expertise préfigurant l'externalisation complète de ce secteur.

Enfin, le décret du 3 juillet 2012 est venu étendre le dispositif « carrières longues » de la Loi du 30 novembre 2010 et permet aux salariés ayant commencé à travailler à 18 ou 19 ans de prendre leur retraite dès 60 ans. Ce dispositif, allié aux tendances démographiques (« papy boom ») laisse entrevoir d'ici 2015 un nombre annuel moyen de plus de 700 000 départs en retraite, qu'il faudra, pour la plupart, remplacer.

### 1.1.2 SYNERGIE en France

En France, le Groupe a maintenu une activité élevée, en particulier au 4<sup>ème</sup> trimestre, portant ainsi son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année à 833,8M€, légèrement inférieur à 2011 (-3,7%) dans une activité en baisse d'environ 10% selon l'indicateur du PRISME

Les investissements stratégiques réalisés ont en effet porté leurs fruits :

- Accélération du développement sur le marché de l'aéronautique, très dynamique et demandeur en personnel très qualifié et spécialisé.

L'aéronautique présente à long terme des perspectives exceptionnelles, qui incitent les constructeurs et leurs partenaires du secteur à étoffer significativement leurs équipes ; SYNERGIE a renforcé ses expertises en conséquence, et renouvelé notamment les salons régionaux qui ont permis de capter des candidatures par centaines.

- Inauguration de nouveaux *Open Centers* en 2012

Ce concept innovant pour l'emploi, dédié principalement aux métiers du tertiaire, a permis :

D'optimiser le *sourcing* des compétences grâce à une mutualisation des expertises sectorielles qui permet de mieux exploiter le potentiel de chaque candidat.

De répondre de façon horizontale à l'ensemble des besoins d'une entreprise ou d'un établissement public qui peut y réaliser des sessions complètes de recrutement.

Ce modèle, mis en œuvre à Paris dès la fin 2008 a été étendu à d'autres grandes métropoles comme Nantes et Toulouse en 2011, Lyon, Bordeaux, « Saint Nazaire Aéro » et également Milan en 2012.

La diversification des activités dans le domaine du placement, de la formation et du handicap s'est également poursuivie.

Il en a été de même des réponses positives aux consultations des marchés publics pour lesquels il a été constituée une cellule spécialisée, le développement dans ce secteur s'étant poursuivi, malgré la réduction significative, dès 2010, du recours aux opérateurs privés par Pôle Emploi.

### **Une clientèle composée de PME/PMI et de Grands Comptes**

SYNERGIE a développé une stratégie très proactive de conquête de nouveaux clients, notamment dans son cœur de cible que sont les PME/PMI, qui représentent toujours plus de 60% du chiffre d'affaires du Groupe, et accéléré ses partenariats avec la clientèle « Grands Comptes » européenne.

### **Le développement des spécialisations et des expertises**

Le besoin de personnel de plus en plus qualifié a entraîné une spécialisation accrue de l'activité de nos agences généralistes, en particulier dans les grandes villes, afin d'offrir des services adaptés aux métiers spécifiques.

Nos expertises ont ainsi été renforcées.

### **L'offre globale de services**

L'offre de services du Groupe se décline désormais autour d'axes majeurs :

- **La qualité**, illustrée par les outils performants de validation de candidats, confirmée par la certification ISO 9001 version 2008 ;
- **Le reporting**, basé sur l'échange de données informatisées. A ce titre, SYNERGIE propose à ses clients des supports de dématérialisation des procédures administratives. Dans un premier temps elle s'est associée en juin 2006 aux trois « majors » du Travail Temporaire pour mettre en place la plateforme PIXID, afin de permettre une meilleure politique de référencement des prestataires par les clients. SYNERGIE propose par ailleurs un autre type de plateforme afin de répondre aux nouvelles attentes de certains d'entre eux ;
- **La Gestion Globale des Ressources Humaines**, permettant à nos clients d'optimiser leurs ressources (identification des besoins, conseils en recrutement, mise à disposition de personnel spécialisé, formation, évaluation, ingénierie sociale, etc.) ;

## **1.2 Activité du Groupe à l'International présent aujourd'hui dans 15 pays**

SYNERGIE a affiché des performances sur l'ensemble des marchés où le Groupe est présent, qui lui ont permis d'atteindre son plus haut niveau historique avec un chiffre d'affaires global de 615M€ à l'International.

Cette activité hors France, soit 615M€, a représenté 43% de l'activité du Groupe à fin 2012 contre 11% en 2002 et constitué un véritable relais de croissance et de profitabilité.

La progression de 6,2% en 2012, soit 2,5% à périmètre constant, tient compte sur une année pleine de l'implantation stratégique réalisée en Allemagne avec l'acquisition de GMW.

Au cours de l'année 2012, la majorité des filiales implantées hors de France a surperformé leur marché respectif.

Le tableau suivant fait état des variations par pays par rapport aux trois principaux marchés sur lesquels le Groupe est implanté, selon les statistiques publiées par l'association professionnelle locale des employeurs de travailleurs temporaires.

croissance 2012/2011	marché	SYNERGIE
France	-10,0%	-3,7%
Belgique	-7,3%	4,5%
Italie	-8,0%	3,2%

Cette excellente résistance a été confortée par une forte intégration de SYNERGIE à l'échelle européenne, qui lui permet de capter de nouveaux grands comptes d'année en année.

Ce développement a conduit le Groupe à créer une cellule dédiée dans le détachement de personnel qualifié entre pays européens. Ainsi SYNERGIE a créé « Global Cross Sourcing by SYNERGIE », offre inédite pour un groupe français, assurant, grâce à ses expertises multi-catégorielles, le détachement d'intérimaires transnationaux et répondant ainsi à un enjeu majeur du marché de l'emploi : les besoins de compétences.

Par ailleurs, l'objectif étant de fluidifier les détachements de compétences des pays offreurs (Europe de l'Est et du Sud principalement) vers les pays demandeurs (Europe du Nord, mais également Australie, Afrique et Asie), une cellule de recrutement spécifique a été mise en place par ACORN, la filiale britannique de SYNERGIE, afin de placer à l'International et en premier lieu en Australie du personnel hautement qualifié dans des secteurs à fort développement économique, tels que l'extraction de pétrole, gaz et minéraux (construction, ingénierie, informatique, logistique ...) ; des bureaux ont été ouverts à Perth et Adélaïde.

### 1.2.1 En Europe du Sud

L'évolution de l'activité en Europe du Sud a été marquée par :

- Une activité en progression en Italie ;
- La résistance de l'Espagne ;
- Une situation économique difficile au Portugal

En millions d'euros	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>236,3</b>	<b>237,0</b>
Résultat opérationnel courant	3,6	5,6
Résultat financier	(0,7)	(0,8)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>

Le niveau d'activité s'est globalement maintenu en 2012, grâce aux performances de l'Italie.

Le taux de pénétration du Travail Temporaire reste aux alentours à 1% de la population active dans les trois pays constituant l'« Europe du Sud », ce qui laisse augurer des perspectives de croissance encourageantes à court terme.

## Italie

Le chiffre d'affaires, réalisé avec une clientèle mixte de Grands Comptes et de PME/PMI sur le modèle de la France, a progressé de 3,2% sur l'ensemble de l'année.

Ce dynamisme, favorisé par la création de nouvelles agences sur la fin de l'exercice 2011 et le début de 2012 a permis de maintenir la rentabilité opérationnelle à 2,5%.

## Espagne

Le chiffre d'affaires qui atteint 75,9M€ à fin 2012 en très légère progression par rapport à 2011, l'effet de taille et la rationalisation des structures depuis la fusion des réseaux Olympia et SYNERGIE en 2010 ayant permis de maintenir la profitabilité de la filiale espagnole.

## Portugal

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 est en diminution de 21%, dans un contexte très tendu.

La société a entre autres pris la décision de ne pas poursuivre ses prestations auprès de certains clients dont l'allongement du crédit devenait à risque.

### 1.2.2 En Europe du Nord et de l'Est

Le Groupe a poursuivi sa croissance en Europe du Nord et de l'Est en 2012 (+10%), avec une plus forte contribution de l'Allemagne au chiffre d'affaires et aux bénéfices.

En millions d'euros	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	344,635	313,5
Résultat opérationnel courant	9,4	12,6
Résultat financier	(0,4)	(0,6)
<b>Résultat net</b>	3,7	5,8

### Allemagne : une acquisition stratégique

SYNERGIE a acquis fin août 2011, 100% du capital de GMW, société de gestion des ressources humaines basée à Karlsruhe (Bade Wurtemberg) qui disposait d'un réseau de 16 agences et d'un portefeuille diversifié de clients dans l'industrie et le tertiaire avec un mix de nombreuses références dans les grands comptes et une forte présence dans les PME PMI.

En 2012, GMW a réalisé un chiffre d'affaires de près de 32M€ et un résultat net de 1,2M€.

L'introduction de l'égalité salariale entre salariés permanents et intérimaires (« equal pay ») n'a pas affecté les marges de GMW.

La demande restant forte en Allemagne, le Groupe a mis en œuvre les moyens afin de répondre à la recherche de main d'œuvre qualifiée, en optimisant le *cross sourcing* au sein du Groupe.

## Belgique / Luxembourg

Le chiffre d'affaires de la zone Belgique / Luxembourg a atteint le record historique de 150,2M€ (+3,9%) confirmant le dynamisme de la filiale belge.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 5,8M€ et le résultat net à 3,3M€.

## Royaume-Uni

Le chiffre d'affaires s'est établi à 109,5M€, légèrement supérieur à celui réalisé en 2011.

Toutefois, la réduction des marges liée en partie à la mise en place de l'égalité de traitement entre intérimaires et permanents, et la non recouvrabilité de deux créances clients ont affecté le résultat opérationnel, qui s'établit à 1,2M€.

La délégation du management des services en ressources humaines et la pérennité des grands comptes garantissent un bon niveau d'activité pour 2013.

Les investissements réalisés par ailleurs dans la cellule de détachement de personnel qualifié destiné à l'International (300K£ en 2012) doivent porter leurs fruits en 2013.

## Pays-Bas

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 s'est élevé à 23,3M€ (contre 24,8M€ en 2011) dans un marché en décroissance.

Les performances ont été contrastées au sein de nos activités, la délégation de salariés issus de l'Europe de l'Est s'avérant particulièrement performante, alors que le transport et la logistique étaient affectés par les difficultés rencontrées par ce secteur à l'échelle nationale.

Il en a résulté un résultat opérationnel courant de 0,8M€ et un bénéfice net de 0,4M€.

La montée en puissance du réseau généraliste, et l'objectif de devenir un acteur national, présagent d'une plus grande contribution de ce pays à l'avenir.

## Suisse

Le chiffre d'affaires de SYNERGIE SUISSE, s'est établi à 26,6M€ en progression de 22% par rapport à 2011.

Ce fort développement porté par une amorce de diversification a toutefois été compensé par une augmentation de certaines contributions sociales limitant l'effet attendu sur le résultat opérationnel courant qui s'élève à -0,2M€.

## Europe de l'Est

Les filiales tchèques ont réalisé un chiffre d'affaires global de 2,7M€, contre 2,9M€ en 2011 maintenant leur profitabilité, avec une poursuite du développement de l'activité de travail temporaire et l'ouverture d'une seconde agence, destinée au secteur industriel.

### 1.2.3 Canada

SYNERGIE intervient au Canada avec un réseau de 20 bureaux exerçant leur activité sous la marque HUNT PERSONNEL (3 franchises, les autres en gestion directe).

Le chiffre d'affaires de la filiale canadienne est en hausse de 19%, le résultat opérationnel s'élevant à 0,9M€.

Ces bonnes performances intègrent la restructuration de la franchise d'Ottawa acquise en 2011, et une certaine pression sur les prix.

L'extension de nouveaux accords grands comptes, au début de l'année 2013 augurent à nouveau d'une activité soutenue sur l'exercice en cours.

## 2. Comptes consolidés et comptes sociaux

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration par une délibération en date du 10 avril 2013.

En application du Règlement Européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

### 2.1 Comptes consolidés du Groupe

#### 2.1.1 Le périmètre 2012

Le périmètre des entités consolidées figure en note n°3 de l'Annexe aux comptes consolidés.

Il n'y a pas eu de variation significative par rapport à 2011.

La société de droit allemand G M W est incluse dans le périmètre depuis septembre 2011. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 32.337K€ et un résultat net social de 1.211K€ au cours de l'exercice 2012, contribuant au résultat net consolidé pour 0,5M€ compte tenu des amortissements de clientèle et marque.

#### 2.1.2 La structure bilantielle

La lecture du bilan consolidé de SYNERGIE met en évidence :

##### A l'actif

- le maintien des survaleurs à un niveau modéré (75,9M€), proche de celui de 2011 (75,3M€) ;
- la diminution de 3,1M€ des autres immobilisations incorporelles qui comprennent notamment les clientèles et marques acquises, nettes des amortissements constatés ;
- des immobilisations corporelles supportant l'activité du Groupe s'élevant à 24,8M€, dont la hausse est relative à des investissements immobiliers ;
- la baisse du poste clients liée à l'évolution de la conjoncture au cours du dernier trimestre ;
- un niveau de trésorerie élevé (35M€ contre 49M€ en 2011).

## Au passif

- l'augmentation des capitaux propres qui s'établissent à 199,8M€ (dont part du Groupe 198,5M€) ;
- une diminution des passifs non courants par le remboursement des emprunts moyen terme (4,3M€) ;
- une diminution des passifs courants, liée à l'activité.

### 2.1.3 Le compte de résultat

#### Chiffres consolidés significatifs par zone géographique

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		Ebita (1)		Résultat opérationnel		Résultat net	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>France</b>	<b>833,8</b>	<b>867,5</b>	<b>26,5</b>	<b>29,0</b>	<b>25,4</b>	<b>28,1</b>	<b>9,4</b>	<b>10,3</b>
Italie	141,1	136,8	3,5	4,1	3,4	4,1	1,8	2,2
Espagne	76,0	75,8	0,5	1,0	0,2	0,8	0,0	0,3
Portugal	19,2	24,4	(0,4)	0,4	(0,4)	0,4	(0,4)	0,2
<b>Europe du Sud</b>	<b>236,3</b>	<b>237,0</b>	<b>3,6</b>	<b>5,6</b>	<b>3,3</b>	<b>5,3</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>
Belgique, Luxembourg	150,2	144,8	5,8	7,1	5,6	7,1	3,4	4,6
Pays-Bas	23,3	24,8	0,8	1,5	0,5	1,2	0,4	0,9
Allemagne	32,3	11,1	1,7	1,1	0,6	0,8	0,5	0,6
Royaume-Uni (2)	109,5	108,1	1,2	3,2	0,9	2,6	0,5	1,5
Suisse	26,6	21,7	(0,2)	(0,3)	(1,4)	(1,9)	(1,2)	(1,7)
Europe de l'Est	2,7	2,9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
<b>Europe du Nord</b>	<b>344,6</b>	<b>313,5</b>	<b>9,4</b>	<b>12,6</b>	<b>6,4</b>	<b>9,8</b>	<b>3,7</b>	<b>5,8</b>
<b>Canada</b>	<b>34,1</b>	<b>28,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1.448,8</b>	<b>1.446,6</b>	<b>40,4</b>	<b>48,2</b>	<b>35,7</b>	<b>44,0</b>	<b>15,1</b>	<b>19,3</b>

(1) résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels.

(2) l'Australie est rattachée au Royaume-Uni

#### ➤ Le chiffre d'affaires

SYNERGIE a affiché des performances sur l'ensemble des marchés où le Groupe est présent, qui lui ont permis d'atteindre son plus haut niveau historique avec un chiffre d'affaires global de 1.448,8 M€.

La part contributive du placement et les autres activités de Ressources Humaines (formation, outsourcing...) s'élève à 1,3% du chiffre d'affaires global, avec un potentiel de marge supérieure à celle de nos activités traditionnelles.

➤ **Le résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels**

En millions d'euros	2012 (S1)	2012 (S2)	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>707,9</b>	<b>740,9</b>	<b>1.448,8</b>	<b>1.446,6</b>
Résultat opérationnel courant	17,4	23,2	40,4	48,2
<b>Soit en % du chiffre d'affaires</b>	<b>2,5%</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,3%</b>

Dans un contexte de croissance limitée, la baisse du résultat opérationnel s'explique compte tenu :

- des investissements importants réalisés (*OpenCenters*, nouvelles agences en Italie, en Belgique et en Allemagne) dont l'impact est de l'ordre de 1.600K€, les effets positifs sur la rentabilité ayant été ressentis à partir du second semestre ;
- des cotisations sociales en augmentation, notamment en France, qui n'ont pu être répercutées intégralement aux clients, et qui, conjuguées à une certaine pression sur les prix, ont conduit à une légère érosion de la marge brute en France (0,23%) et à l'International (incidence variable selon les pays) ;
- de l'augmentation de certaines charges de structure incompressibles (hausse annuelle obligatoire des salaires dans plusieurs pays) estimée à plus de 800K€ ;

Les dépréciations de créances douteuses sont en légère hausse (0,36% du chiffre d'affaires contre 0,31% en 2011), une provision (1.715K€) relative à un important client français mis en redressement judiciaire ayant notamment été constatée.

En dehors de ce sinistre, les risques ont été limités, avec une vigilance accrue en Europe du Sud où le crédit client s'est allongé.

Les amortissements (4.958K€) sont en hausse par rapport à 2011, du fait des investissements réalisés.

<b>Ebita</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b>% CA</b>	<b>% CA</b>
France	3,2%	3,3%
Europe du Sud	1,5%	2,4%
Europe du Nord et de l'Est	2,7%	4,0%
Canada	2,6%	3,4%
<b>SYNERGIE consolidé</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,3%</b>

➤ **Le résultat opérationnel**

Les éléments à caractère exceptionnel suivants permettent d'expliquer le passage du résultat précédent au résultat opérationnel en 2012 :

- 1) les amortissements des incorporels liés aux acquisitions se sont élevés à 2,4M€ contre 2,2M€ en 2011. Une dépréciation complémentaire des survaleurs relatives aux acquisitions antérieures concernant la filiale française EURYDICE PARTNERS pour 0,5M€ ainsi qu'une dépréciation de la clientèle suisse à hauteur de 0,9M€, ont été constatées ;
- 2) Des éléments exceptionnels peu significatifs en 2012 (0,9M€) contre (0,2M€) en 2011.

### ➤ Le résultat financier

Le coût de l'endettement financier s'établit à 1,5M€, soit au même niveau qu'en 2011, le rendement des taux de placement offerts par le marché étant faible.

Les parités des devises étrangères ont conduit à enregistrer un montant de 0,4M€ en « autres produits financiers », (contre 0,7M€ en 2011).

### ➤ Le résultat avant impôt

Il résulte de ce qui précède un bénéfice avant impôt de 34,6M€.

### ➤ Le résultat net

Compte tenu de la CVAE (11,5M€) d'une part, de l'impôt et de la fiscalité différée d'autre part, le bénéfice net consolidé s'élève à 15,1M€ (dont part du Groupe 14,8M€).

## 2.2 Comptes sociaux de SYNERGIE

### 2.2.1 La structure bilantielle

La lecture du bilan au 31 décembre 2012 de SYNERGIE SA met en évidence :

#### A l'actif

- l'actif immobilisé de l'ordre de 104,8M€, en augmentation par rapport à 2011 (augmentation de capital de SYNERGIE PROPERTY et de la filiale canadienne) ;
- l'actif circulant en diminution, en corrélation avec une activité moindre dans les deux derniers mois de l'exercice et un maintien du crédit client par rapport à la même période en 2011;
- une trésorerie largement excédentaire incluant des placements diversifiés à court terme pour 17,2M€.

#### Au passif

- un haut niveau de capitaux propres à 152,2M€ après versement de dividendes (7,2M€) ;
- une reprise de provisions pour risque de change (0,5M€) ;
- le remboursement d'emprunts à hauteur de 4,7M€ ;
- des dettes courantes d'exploitation en baisse liées à l'activité des derniers mois.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le crédit fournisseur dont le solde s'élève à 1.167K€ au 31 décembre 2012 (hors formation et factures non parvenues), s'est élevé à 52 jours en moyenne, les échéances dépassées se ventilant comme suit :

En milliers d'euros	2012
non échu	465
moins de 30 jours	202
entre 30 et 60 jours	4
entre 60 et 90 jours	25
de 90 à 120 jours	1
plus de 120 jours	470
<b>Total</b>	<b>1.167</b>

## 2.2.2 Le compte de résultat

En millions d'euros	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>816,2</b>	<b>846,9</b>
Résultat d'exploitation	16,2	22,2
Résultat financier	(2,0)	(2,9)
<b>Résultat net</b>	<b>10,3</b>	<b>9,4</b>

Le bénéfice net de SYNERGIE SA s'élève à 10,3M€ pour un chiffre d'affaires de 816,2M€. La contribution de SYNERGIE SA à l'activité du Groupe, avec 57% du volume des affaires traitées, reste prépondérante tout en se rééquilibrant d'année en année au bénéfice des filiales étrangères.

Il convient toutefois de souligner :

- la résistance au niveau du résultat d'exploitation (16,3 M€)
- le résultat financier de -2M€ qui comprend la provision pour dépréciation du compte courant de la filiale EURYDICE PARTNERS pour 2,7M€ ;
- un résultat exceptionnel de -0,9M€, alors qu'en 2011 il s'établissait à -0,6M€.

La distribution de dividendes de certaines filiales à SYNERGIE SA pour 0,5M€ en 2012, contre 0,6M€ en 2011 est sans effet sur les comptes consolidés.

**Compte tenu de ces résultats et d'une structure financière de SYNERGIE à nouveau renforcée, l'affectation projetée du résultat serait la suivante :**

Résultat de l'exercice	10.319.397,57 €
Report à nouveau antérieur	2.080.782,87 €
<b>Résultat disponible</b>	<b>12.400.180,44 €</b>
Réserve légale	(515.969,88) €
Bénéfice distribuable	11.884.210,56 €
<b>Dividendes</b>	<b>(7.308.600,00) €</b>
Réserve pour actions propres	35.275,75 €
Réserve facultative	(35.275,75) €
Report à nouveau	4.575.610,56 €

Il sera proposé de distribuer un dividende pour un montant total de 7.308.600€. Le dividende, mis en paiement au plus tard le 28 juin 2013, sera de 0,30€ pour chacune des 24.362.000 actions.

La réserve pour actions propres n'est que temporaire et correspond aux titres auto-détenus au 31 décembre 2012.

Les actionnaires fiscalement domiciliés en France sont informés que la loi de finances n°2012-1509 du 29 décembre 2012 pour 2013 a soumis les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu et supprimé le prélèvement forfaitaire libératoire. Pour le calcul de l'impôt sur le revenu, l'abattement égal à 40% du montant reçu est maintenu en application des dispositions prévues au 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> de l'article L-158 du code Général des Impôts.

Il est instauré parallèlement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 un prélèvement au taux de 21% du montant distribué, non libératoire de l'impôt sur le revenu, prélevé à la source, sous réserve de dépenses obtenues dans les conditions prévues à l'article 242 quater du code Général des Impôts.

## 2.3 Financement de SYNERGIE et du Groupe

### 2.3.1 Financement de SYNERGIE

Au 31 décembre 2012, SYNERGIE SA bénéficie d'une trésorerie nette d'endettement positive de 40,5 M€ (retraitée des comptes courants vis-à-vis des filiales du Groupe) contre 53,8M€ à la clôture de 2011.

Par ailleurs, SYNERGIE SA participe au financement du besoin en fonds de roulement de certaines filiales par apports en compte courant et octroi de cautions aux établissements bancaires locaux.

### 2.3.2 Financement du Groupe

En millions d'euros	2012	2011
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>199,8</b>	<b>192,2</b>
Trésorerie nette	9,8	22,1
Endettement financier	(24,7)	(26,4)
Trésorerie nette de tout endettement	(14,9)	(4,3)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net	23,9	27,7
Investissements hors variation de périmètre	15,0	6,6
<u>Coût de l'endettement financier net/chiffre d'affaires</u>	<u>0,1%</u>	<u>0,1%</u>

Les capitaux propres s'élèvent à 199,8M€ mettant en évidence la solidité du Groupe SYNERGIE en lui garantissant son indépendance financière et son statut européen.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté de seulement 10,6M€, grâce à une bonne maîtrise du crédit client.

La trésorerie disponible a permis de couvrir les investissements courants (4,5M€), le remboursement des emprunts (4,3M€) ainsi que le paiement des dividendes (7,2M€).

Les compléments de prix liés à des opérations de croissance externe antérieures ou au rachat d'intérêts minoritaires (5,4M€) ont été autofinancés.

Un emprunt à taux variable avec swap avait été souscrit à hauteur de 10M€ en fin d'année 2008 afin de garantir un équilibre entre les financements à taux fixe et à taux variable à des conditions satisfaisantes. Compte tenu de l'évolution des cours de marché, ce swap a été estimé à -0,05M€ dans les comptes 2012.

Comme constaté sur le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'effet conjugué de ces éléments a permis de maintenir une trésorerie positive (9,8M€).

La solidité financière du Groupe, avec des fonds propres qui atteignent 199,8€ et un endettement très limité, permettent d'envisager sans risque la poursuite de nouvelles acquisitions.

## 3. Évènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir

### 3.1 Evènements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice 2012 susceptible de remettre en cause les comptes n'est survenu.

### 3.2 Perspectives d'avenir en France et à l'International

#### L'environnement législatif

Les législations continuent à évoluer, dans le cadre de la Directive Européenne, offrant plus de souplesse à l'emploi tout en le sécurisant (« flex sécurité ») ; des négociations entre gouvernements et partenaires sociaux se sont poursuivies à ce sujet début 2013, principalement en France.

Ainsi la mise en place du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi) à compter de janvier 2013, et les accords relatifs au CDI intérimaire pourraient être favorables au secteur de l'intérim.

#### Le Groupe SYNERGIE

Les deux premiers mois de l'exercice confirment à nouveau la surperformance de SYNERGIE sur l'ensemble de ses marchés, et notamment en France, avec un léger retrait de 2,9% du chiffre d'affaires (contre -10,5% pour le marché – source Prisme).

Dans ce contexte, le Groupe poursuit sa stratégie de déploiement sur des zones géographiques et des secteurs d'activité dynamiques, en particulier à l'International, avec pour objectif d'y réaliser 50% de son chiffre d'affaires dans les deux ans qui viennent.

En outre, la réalisation de certains projets mis en œuvre en 2012, ou différés, devrait s'accélérer.

Ainsi, la cellule de recrutement de personnel hautement qualifié issu du Royaume-Uni afin de le détacher en direction de l'Australie dans des secteurs à fort potentiel économique, doit atteindre son seuil de rentabilité.

SYNERGIE envisage de prendre des participations en Chine et en Amérique du Sud, où ont été tissés des contacts avec des partenaires locaux depuis quelques années afin d'être prêt à bénéficier de l'essor de ces marchés émergents où d'importants développements sont attendus.

Le Groupe s'est fixé comme objectif une croissance de son chiffre d'affaires de 7% pour atteindre 1.550M€ en 2013 et porter à 50% d'ici deux ans la part du chiffre d'affaires qui sera réalisée à l'International.

Enfin, grâce à une structure financière solide, le Groupe reste à l'écoute d'opportunités de croissance externe principalement dans les pays à forte rentabilité comme l'Allemagne, les Pays-Bas et le Canada.

## 4. Gouvernement d'entreprise

### 4.1 Conseil d'Administration

#### Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SYNERGIE est composé de quatre membres, nommés pour 6 ans, dont une administratrice (25% du nombre d'administrateurs). SYNERGIE respecte à ce jour les dispositions de la Loi du 27 janvier 2011 relative à la « représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle ».

Daniel AUGEREAU	Président
Nadine GRANSON	Administrateur
Yvon DROUET	Administrateur
Julien VANEY	Administrateur

### 4.2 Rémunération des mandataires sociaux

Les données des tableaux suivants sont en milliers d'euro.

#### Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	2012	2011
<b>Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice</b>		
Daniel AUGEREAU	463	430
Yvon DROUET	170	164
Julien VANEY	145	121
Nadine GRANSON	114	102
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>892</b>	<b>817</b>

**Tableau récapitulatif de chaque dirigeant mandataire social**

Daniel AUGEREAU	2012		2011	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	318	318	317	317
- rémunération variable	120	120	90	90
- indemnité conventionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	25	25	22	22
<b>TOTAL</b>	<b>463</b>	<b>463</b>	<b>430</b>	<b>430</b>

Yvon DROUET	2012		2011	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	148	148	142	142
- rémunération variable	20	20	20	20
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	2	2	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>164</b>	<b>164</b>

Julien VANEY	2012		2011	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	132	132	108	108
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	13	13	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>121</b>	<b>121</b>

Nadine GRANSON	2012		2011	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	102	102	90	90
- rémunération variable	12	12	12	12
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>102</b>	<b>102</b>

**Tableau sur les jetons de présence : Néant**

**Options de souscriptions d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social : Néant**

**Options de souscriptions d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : Néant**

**Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social : Néant**

**Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social : Néant**

## 5. Gestion des risques

### La gestion des risques, préoccupation majeure de la Direction

Vous trouverez ci-après les informations relatives aux risques et incertitudes liés à l'activité du Groupe. Pour plus d'informations sur les contrôles mis en place et les actions engagées pour prévenir ces principaux risques, nous vous invitons à vous reporter au Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne.

### 5.1 Gestion des risques financiers

#### Risque de taux

Le solde des emprunts négociés à moyen et long terme s'élève à 10,6M€.

Compte tenu de l'évolution des taux constatée au cours de l'exercice 2008, la réflexion engagée sur les possibilités de limiter les risques liés à leur variation nous avait conduit à recourir à deux emprunts pour respectivement 10M€ (taux Euribor +0.4% avec swap fixant le taux à 4,87%) et 5M€ (taux fixe 5,16%), ces deux emprunts arrivant à échéance en 2013.

L'intégralité des autres emprunts a été souscrite à taux fixe.

Le taux moyen des intérêts relatifs aux emprunts du Groupe s'est élevé à 2,82% en 2012 (hors effet swap).

#### Risque de change

Jusqu'au 31 décembre 2005, le Groupe était peu affecté par les risques de taux de change, les opérations étant réalisées dans la zone euro, à l'exception des filiales canadienne et tchèque, dont l'impact était négligeable.

Notre développement en Grande-Bretagne par acquisitions successives depuis décembre 2005 financées en partie par apport en compte courant et l'évolution des monnaies anglaise et canadienne ont conduit le Groupe à être plus sensible aux effets des variations de cours des devises, le résultat financier ayant été impacté de l'effet de change entre l'euro et la livre sterling qui ont conduit à une reprise de provision lors des deux derniers exercices clos.

Afin de limiter ce risque, le financement des prochaines acquisitions de filiales, hors zone euro, sera assuré via une filiale locale par des emprunts effectués dans le pays concerné ; le remboursement du compte courant actuellement détenu sur la holding britannique atténuera également les aléas lié au change.

#### ➤ Cours des monnaies par rapport à l'euro

1 euro = Cours	à la clôture		moyen sur 12 mois	
	2012	2011	2012	2011
Livre sterling	0,8161	0,8353	0,8119	0,8713
Dollar canadien	1,3137	1,3215	1,2906	1,3805
Franc suisse	1,2072	1,2156	1,2044	1,2318
Couronne tchèque	25,151	25,787	25,1395	24,5996

## **Risques de liquidité et de crédit**

Compte tenu d'une situation de trésorerie nette positive, les risques de liquidité et de crédit sont estimés non significatifs.

## **Risques d'actions et de placements**

En matière de gestion des placements financiers, SYNERGIE mène une politique très prudente.

En effet, les placements réalisés correspondent à des SICAV monétaires à très court terme, en grande majorité achetées et vendues au cours du même mois, pour lesquelles il n'y a pas de risque, ainsi qu'à des billets de trésorerie à un ou trois mois et des comptes à terme à trois mois au plus.

Les actions propres sont gérées dans le cadre du contrat de liquidité d'une part et du programme de rachat d'autre part.

## **5.2 Gestion des risques non financiers**

La notoriété de SYNERGIE et de ses filiales, leur positionnement de généraliste et le volume des affaires traitées, permettent de répondre aux appels d'offres des clients nationaux et internationaux (Grands Comptes) afin de poursuivre leur développement et de gagner régulièrement des parts de marché.

Le Groupe détient environ 5% de parts de marché en France et de 1 à 3% dans de nombreux pays européens où il est fortement implanté (Belgique, Italie, Espagne, Portugal).

A toutes fins utiles, nous soulignons que le Groupe n'a pas fait l'objet de sanction du Conseil de la Concurrence pour pratiques anticoncurrentielles.

### **Risque Clients**

Le Groupe conserve son indépendance vis-à-vis de ses clients, seul un client contribuant pour plus de 1% au chiffre d'affaires consolidé.

Dans ce contexte, l'optimisation de la gestion du poste client est un acte quotidien. Sur ce point, et depuis de nombreuses années, nous sensibilisons l'ensemble de nos collaborateurs à la notion de « risque client » et à la maîtrise des délais de paiements.

Les processus de blocage d'encours autorisé, liés au risque client tel qu'il a été estimé par le service « Crédit Management » et intégrés dans les logiciels métier et force de vente, constituent des aides efficaces à la décision et à la limitation de ce risque.

Grâce à ces méthodes, le Groupe assure le développement de ses ventes dans un environnement sécurisé.

La Loi de Modernisation de l'Economie, en limitant la durée du crédit client, a réduit le risque d'autant à compter de 2009.

### **Risque lié à la marque**

Dans le cadre de sa politique de marque, le Groupe est amené à concéder l'utilisation de ses marques et représentations graphiques à ses filiales par des contrats de licences négociés.

La politique d'image nous conduit ainsi à déposer régulièrement de nouvelles marques et slogans afin d'adapter notre identité à l'évolution économique et à notre internationalisation.

L'emploi du mot « SYNERGIE » par des tiers pour désigner des activités qui, sans être similaires ou connexes, peuvent viser des services protégés et pour des actes plus directement concurrentiels relatifs à des activités se rapportant au Travail Temporaire ou à la Gestion des Ressources Humaines nous conduit à développer une politique énergique de défense de la marque « SYNERGIE ». C'est ainsi qu'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 4 avril 2007 a consacré « SYNERGIE » marque notoire en France.

Les actions de sponsoring dans divers sports représentent un support médiatique qui valorise la notoriété de la marque.

Il convient enfin de préciser que la majeure partie des filiales européennes de Travail Temporaire développe la marque SYNERGIE.

### **Risque Juridique et Fiscal**

Le contrôle interne, sur le plan juridique, se fonde sur un principe de précaution, qui résulte d'une part d'une attitude responsable de chaque collaborateur et d'autre part d'une intervention en amont des sujets majeurs, ainsi que d'une position active dans la résolution des litiges en aval.

La sélection des conseils externes et des avocats du Groupe se fonde sur des critères qualitatifs et un ratio coût/délai optimisé. Une révision de l'application de ces critères est régulièrement menée.

### **Législation sociale spécifique au Travail Temporaire**

La majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé dans le Travail Temporaire, qui est soumis en France comme dans les autres pays de la zone euro où nous sommes implantés, à une législation spécifique, dont les principales caractéristiques, proches d'un Etat à l'autre, permettent à notre activité de s'intégrer dans les économies nationales afin de favoriser la souplesse de l'emploi.

Ce contexte illustré par les progressions significatives réalisées ces dernières années et la généralisation de la législation du Travail Temporaire dans l'Union Européenne atteste du caractère pérenne de l'activité.

L'ouverture des sociétés de Travail Temporaire au placement, voire à d'autres prestations RH, sur les principales zones concernées (France, Italie, Belgique) conforte cette position.

Il convient par ailleurs de rappeler que les législations française, italienne, espagnole, portugaise et luxembourgeoise exigent la présentation d'une caution émanant d'un établissement financier en garantie du paiement des salaires des intérimaires et des charges sociales liées.

Compte tenu de la structure du compte de résultat et de la prédominance des postes salaires et charges sociales au sein des comptes d'exploitation, l'ensemble des mesures sociales et les décisions ayant une incidence directe sur les salaires (ex : législation sur le temps de travail et évolution du SMIC en France) ou les charges sociales (allègements divers, variations des taux de cotisations, etc.) peuvent avoir un impact sur les comptes de la société.

Dans ce contexte, il conviendra de suivre avec attention les effets de la mise en œuvre de la Directive Européenne sur le Travail Temporaire au sein de chaque pays, une harmonisation des législations s'opérant progressivement.

Nous n'avons pas connaissance d'autres évolutions législatives sur les principales zones d'implantation en Europe pouvant avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe.

### **Risque technologique**

L'activité du Groupe n'expose pas celui-ci à un quelconque risque technologique au sens de l'article L. 225-102-2 du Code de Commerce.

### **Risque environnemental**

Compte tenu de son activité de services, le Groupe n'est pas exposé à un risque environnemental majeur.

Toutefois, dans le cadre de l'entrée en vigueur des dispositions de l'article R225-105 et suivants du Code de commerce, le Groupe présente à l'Assemblée Générale un Rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale comprenant notamment l'ensemble de sa politique environnementale, conformément aux dispositions de l'Article L.225-102-1 du code de Commerce.

### **Risque informatique**

Afin de garantir la pérennité et la sécurité physique de ses outils de gestion, et plus particulièrement de ses programmes et de ses données informatiques, la société a finalisé courant 2007 un plan de secours et de reprise informatique du centre administratif de SYNERGIE SA. Un nouveau plan est en cours de mise en œuvre.

Les filiales étrangères font l'objet de procédures de sauvegarde des données et des logiciels d'exploitation afin d'assurer la pérennité de leurs systèmes informatiques.

### **Assurances et couverture des risques**

Les risques exceptionnels sont couverts par des programmes d'assurances négociés par la Direction Générale. Ces programmes sont obligatoires et garantissent un niveau de couverture adapté. Ils sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs de notoriété internationale.

Les programmes d'assurances couvrent notamment les risques opérationnels suivants :

- les conséquences pécuniaires de la mise en cause de la responsabilité civile des sociétés du Groupe ;
- les domaines spécifiques tels que multirisques locaux, flottes automobiles, parcs informatiques et assurances dirigeants et mandataires sociaux.

## **6. Rapport 2012 sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)**

L'année 2012 marque incontestablement une étape importante dans l'ambition RSE affichée par le Groupe Synergie, notamment par la publication d'un rapport spécifique ci-dessous et d'une version détaillée publiée sur son site internet. A cet effet, plusieurs critères ont été définis dès 2012 et seront étendus à l'ensemble des filiales dès 2013. Par ailleurs, un référent RSE a été désigné par pays afin de faire vivre la mission transversale RSE. De même chaque pays a établi une Charte Ethique qui lui est propre déclinée sur le modèle de la Charte française refondue en 2012.

SYNERGIE est également devenue signataire de la Charte de la Diversité qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité et a adhéré à l'association IMS Entreprendre pour la Cité.

Les informations mentionnées en italique et/ou identifiées par l'indicateur ☑ ont fait l'objet d'un rapport d'assurance modérée de l'un des commissaires aux comptes.

## 6.1 Responsabilité Sociale

### Emploi

#### Effectif total et répartition des salariés (sexe, zone géographique)

	Unité	2012 - 1er exercice pour le RSE					
		TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	CANADA	
<b>NOMBRE TOTAL D'HEURES TRAVAILLEES (INTERIMAIRES)</b>		<b>75 035 491</b>	<b>39 546 184</b>	<b>17 264 667</b>	<b>16 024 874</b>	<b>2 199 766</b>	☑
<b>Effectif total INTERIMAIRES au 31/12/12 (ETP)</b>		<b>41 422</b>	<b>22 412</b>	<b>9 725</b>	<b>8 122</b>	<b>1 163</b>	☑
** dont effectif total des Hommes	%	<b>67,6%</b>	<b>75,9%</b>	<b>59,7%</b>	<b>54,0%</b>	<b>illégal</b>	☑
** dont effectif total des Femmes	%	<b>32,4%</b>	<b>24,1%</b>	<b>40,3%</b>	<b>46,0%</b>	<b>illégal</b>	☑
Effectif Cadres/Total effectif intérimaires	%	<b>0,5%</b>	0,5%	0,6%	0,5%	0,1%	☑
Effectifs Employés/Total effectif intérimaires	%	<b>19,7%</b>	22,6%	17,3%	17,2%	1,3%	☑
Effectifs Ouvriers/Total effectif intérimaires	%	<b>79,8%</b>	76,8%	82,1%	82,3%	98,6%	☑
<b>Effectif total PERMANENTS au 31/12/12</b>		<b>2 318</b>	<b>1 223</b>	<b>618</b>	<b>360</b>	<b>117</b>	☑
** dont effectif total Hommes	%	<b>23,1%</b>	20,0%	32,1%	9,0%	illégal	☑
** dont effectif total Femmes	%	<b>76,9%</b>	<b>79,9%</b>	<b>68,1%</b>	<b>91,0%</b>	illégal	☑
* dont <31 ans	%	34%	33%	38%	22%	illégal	☑
* dont de 31 à 50	%	57%	59%	52%	75%	illégal	☑
* dont >50 ans	%	9%	8%	10%	2%	illégal	☑

REPARTITION DES INTERIMAIRES PAR TRANCHE D'AGE	Unité	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	
<b>Effectif INTERIMAIRES concerné au 31/12/12 (ETP)</b>		<b>32 137</b>	<b>22 412</b>	<b>9 725</b>	☑
Hommes					
* dont <29 ans	%	<b>53,3%</b>	52,0%	57,5%	☑
* dont de 30 à 50	%	<b>39,1%</b>	40,7%	34,1%	☑
* dont >50 ans	%	<b>7,56%</b>	7,3%	8,4%	☑
Femmes					
* dont <29 ans	%	53,3%	50,4%	57,9%	☑
* dont de 30 à 50	%	39,0%	42,3%	33,8%	☑
* dont >50 ans	%	7,7%	7,3%	8,3%	☑

L'information relative à l'Europe du sud, non complète, n'est pas fournie.

### Les embauches et départs

PERMANENTS	Unité	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	CANADA
<b>EMBAUCHES</b>		<b>451</b>	<b>141</b>	<b>226</b>	<b>75</b>	<b>9</b>
<b>DEPARTS</b>		<b>397</b>	<b>181</b>	<b>150</b>	<b>66</b>	<b>0</b>

### Les rémunérations et leur évolution

PERMANENTS ET INTERIMAIRES	Unité	TOTAL 2011	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	CANADA	
<b>REMUNERATION, CHARGES SOCIALES</b>								
Effectifs		44 975	43 740	23 635	10 343	8 482	1 280	☑
Rémunération annuelle Brute globale	KEuros	1 033 306	1 027 533	577 720	254 369	170 070	25 373	☑
Charges sociales	KEuros	300 240	297 385	184 213	58 136	49 368	5 668	☑
Rémunération moyenne annuelle brute	KEuros	23,0	<b>23,5</b>	24,4	24,6	20,1	19,8	☑
Taux de charges sociales	%	29,1%	<b>28,9%</b>	31,9%	22,9%	29,0%	22,3%	☑

### Organisation du travail

#### L'organisation du temps de travail

La durée du travail et le repos hebdomadaire appliqués par SYNERGIE et ses filiales respectent les réglementations locales et européennes. Chaque filiale est en effet régie par la législation propre de son pays et par les mesures d'adaptation dans la transposition en droit national des

Directives Européennes relative à l'aménagement du temps de travail de novembre 2003, au Travail Temporaire de novembre 2008 et relative aux Services dans le marché intérieur de décembre 2006.

### **Relations sociales : L'organisation du dialogue social et le bilan des accords collectifs**

Le Groupe étant implanté dans 15 pays disposant de législations sociales très différentes, l'information sur les relations sociales se concentre cette année sur la France uniquement.

Dans le cadre d'un agenda social négocié chaque année avec les organisations syndicales, la Direction France a organisé en 2012, une vingtaine de réunions sur les thèmes suivants : *négociation annuelle obligatoire, seniors, égalité professionnelle hommes-femmes, handicap, prime partage des profits, participation aux bénéficiaires*. ☑

Ces négociations ont donné lieu à la signature d'accords d'entreprise pour ces quatre derniers thèmes.

*Le dialogue social s'est poursuivi dans le cadre de réunions du Comité Central d'Entreprise mis en place au début de l'année 2012 et au niveau régional par le biais des réunions des Comités d'établissement, des délégués du personnel et des CHSCT régionaux, ces derniers ayant été mis en place au début de l'année 2012*. ☑

### **Santé et sécurité**

#### **Les conditions de santé et sécurité au travail**

En matière de sécurité, le Groupe SYNERGIE conduit une politique de sensibilisation dynamique et active tant vis-à-vis de son personnel permanent que de son personnel intérimaire.

Le Groupe SYNERGIE entend également jouer un rôle d'accompagnateur des intérimaires au sein des entreprises clientes afin de les aider à mieux appréhender les postes confiés et à les inciter au respect des consignes de sécurité exigées. Des actions « sur mesure » d'audit avec visites de postes chez le client ont ainsi été réalisées, notamment la mise en œuvre de politiques de prévention, sensibilisation systématique de l'intérimaire sur les risques du poste ; de procédures de mise en alerte du client ; de visites systématiques des postes de travail (rédaction d'une fiche de poste) ; de contrôles et fourniture si besoin des équipements de protection individuelle ; de des formations adéquates et de partenariats avec les organismes de prévoyance des accidents du travail (ex : CARSAT, etc.).

La Direction Sécurité France a entamé des actions majeures liées aux fiches de postes et aux audits internes spécialisés dans la sécurité.

La Direction Sécurité a ainsi grandement contribué à accroître le suivi des accidents dans le cadre du système *Winpack*, la sensibilisation des collaborateurs à travers les *flash sécurité*, ainsi que le nombre de tests de sélection et sécurité passés par les intérimaires ; le nombre de fiches de poste clients éditées et le nombre de fiches de poste intérimaires éditées.

L'intensification de ces actions a permis d'enregistrer une diminution de 15 % des accidents avec arrêt en 2012. Nos actions et nos efforts pour diminuer ce chiffre commencent à porter leurs fruits et se poursuivront en 2013.

Par ailleurs, 4 Comités Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT) sont aujourd'hui en place sur le territoire national pour veiller à la qualité des conditions de travail de nos salariés permanents et intérimaires tant sur le plan de la sécurité que sur le plan psychologique.

#### **Les accidents du travail (fréquence, gravité, maladies professionnelles)**

Les données du tableau ci-dessous visent uniquement les accidents du travail pour les intérimaires, personnel le plus exposé.

INTERIMAIRES	Unité	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	CANADA	
<b>CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE</b>							
Nombre total de jours calendaires perdus pour accident du travail		92.002	53.783	23.943	11.241	3.036	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'accidents du travail avec arrêts	Jours	4.088	2.248	1.072	627	142	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux de fréquence		54,48	56,84	62,08	39,11	64,50	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux de gravité		1,23	1,36	1,39	0,70	1,38	<input checked="" type="checkbox"/>

## Formation

### Les politiques mises en œuvre en matière de formation

Par les formations dispensées à ses intérimaires, le Groupe contribue à renforcer leur employabilité en adaptant leurs qualifications à celles demandées par les entreprises. Ces formations concernent en priorité les intérimaires peu ou pas qualifiés.

Dans le cadre de la révision du catalogue actuel de formations, SYNERGIE France met en place, à partir de 2013, des programmes de formation progressifs pour chacune des filières de ses métiers agence afin d'accompagner ses collaborateurs permanents dans leur évolution professionnelle, en assurant une garantie d'accès aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

### Le nombre total d'heures de formation

	Unité	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD
<b>FORMATION INTERIMAIRES</b>					
Dépenses totales de formation par rapport à la masse salariale	KEuros	16 169	15 111	437	621
Nombre de Participants aux actions de formation		29 136	7 929	1 006	20 201
Montant des dépenses moyennes par participant aux actions de formation	KEuros	0,55	1,91	0,43	0,03
Nombre total d'heures de formation	Heures	534 550	471 000	5 604	57 946
Durée moyenne des actions de formation par participant	Heures	18	59	6	3
<b>FORMATION PERMANENTS</b>					
Dépenses totales de formation par rapport à la masse salariale	Euros	871 274	623 415	158 204	89 655
Nombre de Participants aux actions de formation		2 752	1 173	1 102	477
Montant des dépenses moyennes par participant aux actions de formation	Euros	317	531	144	188
Nombre total d'heures de formation	Heures	52 224	15 692	29 694	6 839
Durée moyenne des actions de formation par participant	Heures	19	13	27	14

## Egalité de traitement

### Les mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes

Convaincue de la richesse et de l'importance qu'offre la mixité professionnelle dans les emplois de l'entreprise, le Groupe SYNERGIE s'engage à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et à respecter les principes de non-discrimination (à l'embauche – l'absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière – de respect des obligations vis-à-vis des représentants du personnel – d'information des salariés et candidats à l'embauche et mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel dans l'entreprise).

*La société SYNERGIE France s'est engagée dans le cadre d'un accord d'entreprise signé avec les organisations syndicales, à garantir l'égalité des chances et de traitement des femmes et des hommes qui la composent.*

Dans le cadre de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les Hommes et les Femmes, la Direction s'est engagée à organiser des entretiens de reprise d'activité à l'issue d'une absence liée à la parentalité entre le collaborateur concerné et son manager afin de faire le point sur l'organisation de l'unité de travail que le collaborateur va réintégrer, ses besoins en formation mais aussi son organisation en terme de temps de travail.

### **Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées**

Le Groupe SYNERGIE s'engage fortement dans l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

Soucieux de promouvoir l'égalité des chances et d'accompagner ses clients dans un processus d'insertion des personnes handicapées, le Groupe propose un service de recrutement spécifique appliqué aux Travailleurs Handicapés.

Ainsi, une équipe dédiée en relation constante avec le réseau d'agences SYNERGIE, se consacre entièrement à l'intégration des personnes en situation de handicap. Elle accompagne nos clients dans leur recrutement de travailleurs handicapés, en intérim, CDD ou CDI. Les actions de la Mission Handicap s'articulent principalement autour de l'accueil personnalisé des candidats, l'évaluation de leurs compétences et de leurs motivations ; leur qualification et formation spécifique ; leur accompagnement à la transition professionnelle; l'étude d'accessibilité aux postes de travail et la visite de l'entreprise utilisatrice et l'organisation de journées de recrutement dédiées.

	Unité	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	CANADA
% HANDICAPES PERMANENTS dans l'effectif moyen	%	1,6%	3,2%	1,2%	discriminatoire

### **Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT**

Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, ainsi que l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ont été exposés ci-dessus (cf.1.3 Relations Sociales et 1.6 Egalité de traitement).

### **L'élimination du travail forcé ou obligatoire**

Le Groupe SYNERGIE requiert qu'aucune personne ne soit forcée de travailler dans le cadre des contrats de services que ses sociétés fournissent, ni qu'aucun travailleur ne soit forcé de confier ses papiers d'identité tels que son passeport.

Le Groupe contribue en priorité à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, tel que défini dans les conventions C29 et C105 de l'OIT, ainsi que toutes discrimination en matière d'emploi et de profession.

### **L'abolition effective du travail des enfants**

Aucun travailleur ne peut être employé par une société du Groupe sans avoir atteint l'âge minimum légal ou l'âge auquel la scolarisation n'est plus obligatoire.

Dans le cadre de sa démarche de progrès, le Groupe SYNERGIE s'engage au renforcement des process de contrôle systématique afin de s'assurer du strict respect de la législation en particulier de celle relative au Travail Temporaire, ainsi qu'à la mise en place de systèmes d'alerte.

## **6.2 Responsabilité Sociétale**

### **Impact territorial, économique et social de l'activité de la société**

#### **Emploi et Développement régional**

Acteur leader dans la Gestion des Ressources Humaines, le Groupe SYNERGIE favorise ainsi une insertion rapide et durable des intérimaires sur le marché du travail et des bassins d'emploi tout en contribuant à une meilleure fluidité optimisant l'adéquation de l'offre et de la demande.

De plus, les prestations de recrutement sur des profils de qualifications élevées et/ou rares et notamment à travers le service *Global Cross Sourcing by Synergie* permettent aux entreprises de recruter les candidats idoines indépendamment de leur lieu de résidence d'origine.

En France notamment, après l'engagement de 2007 sur le Plan Espoir Banlieues destiné à favoriser l'embauche des jeunes issus des quartiers difficiles, Synergie est devenue en 2012 signataire de la Charte de la Diversité.

## **Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise**

### **Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations**

En premier lieu, le nombre et la nature des parties prenantes sont en grande partie imposés par une réglementation française très élaborée, tant en matière de droit social (représentation des salariés, droit syndical, instances de dialogue social) que de droit des Marchés Financiers (Autorités des marchés financiers, Actionnariat).

En second lieu, le Groupe SYNERGIE a beaucoup investi dans sa communication et son dialogue avec ses clients et fournisseurs, ses partenaires, la société civile afin d'améliorer constamment ses services et ses savoir-faire.

### **Les actions de partenariat ou mécénat**

L'engagement sociétal du Groupe SYNERGIE s'exprime encore dans le développement de partenariats spécifiques et soutien aux projets solidaires:

- partenariat avec des associations luttant contre les discriminations et favorisant la reprise d'activité de personnes en situation d'exclusion (foot fauteuil, centre anti-cancéreux en France) ou de lutte contre les violences faites aux enfants (« *National Society Preventing the Cruelty to Children* » au Royaume-Uni ; « *Hänsel + Gretel* » en Allemagne).
- utilisation de fournisseurs faisant travailler des personnes en situation de handicap : impression de documents, conditionnement de colis, préparation de plateaux repas, de buffets, entretien d'espaces verts, vitrerie, locaux

## **Sous-traitance et fournisseur**

### **La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux**

*La Charte d'Achats Responsables a été réalisée en 2012*  et constitue une des premières composantes permettant de sensibiliser les fournisseurs à la prise en compte des préoccupations de RSE. Dès 2013, SYNERGIE a proposé la signature de cette Charte à chaque nouveau contrat pour l'ensemble des prestations d'achats.

### **L'importance de la sous-traitance**

Les sociétés du Groupe SYNERGIE réalisent elles-mêmes directement les prestations de services qu'elles offrent à leurs clients tant en terme de délégation de travail temporaire que de recrutement ou de conseils en gestion des ressources humaines.

### **La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale**

La prise en considération de la responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs s'appuie un premier lieu sur l'adhésion à la Charte d'Achats Responsables du Groupe SYNERGIE. Le contrôle de son respect s'opérera par la diffusion auprès des fournisseurs d'un questionnaire certifiant par lequel ces derniers exposent leurs bonnes pratiques.

En second lieu, le Groupe maintient un dialogue permanent avec les fournisseurs en vue de l'amélioration des process.

### **Loyauté des pratiques : Les actions engagées pour prévenir la corruption**

Le Groupe Synergie est très attaché au respect du droit à la concurrence et a toujours exigé de ses collaborateurs une application scrupuleuse des textes en vigueur.

La Direction du Groupe Synergie a par ailleurs toujours sensibilisé ses collaborateurs aux risques de toute forme de corruption et en a fait son cheval de bataille.

Chaque année le Président du Conseil d'Administration établit un rapport sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne exposant les procédures de contrôle et de gestion des risques mises en place par le Groupe.

Dès 2013, le Groupe éditera et diffusera un code de déontologie à l'attention de l'ensemble de ses collaborateurs en vue de les sensibiliser personnellement à l'importance de la loyauté des pratiques et à la gestion des risques.

## **Actions engagées en faveur des droits de l'homme**

Le Groupe SYNERGIE est implanté uniquement dans des pays ayant ratifié à la fois la Convention Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU et les conventions fondamentales de

l'Organisation Internationale du Travail. De plus, le Groupe ne fait appel à aucun fournisseur basé dans des pays dits à risque au regard du respect des Droits de l'Homme. Toutefois, le Groupe reste attentif au respect des législations locales et de ces conventions par l'ensemble de ses collaborateurs.

### 6.3 Responsabilité Environnementale

L'activité de service qu'exerce le Groupe Synergie a relativement peu d'impact direct sur l'environnement. Seules sont ici traitées les informations directement applicables à notre société telle que l'organisation générale de la société en matière environnementale, les certifications envisageables, la sensibilisation des salariés et la gestion des consommables par la mise en place et le suivi d'indicateurs chiffrés.

#### **Politique générale en matière environnementale**

##### **L'organisation de la société pour prendre en compte les démarches environnementales**

Le Groupe SYNERGIE s'est fixé pour objectif de développer une éthique et une sensibilisation accrue au respect de l'environnement, ainsi que de responsabiliser tous les employés et managers à travers l'ensemble des filiales.

Afin de réaliser cet objectif, le Groupe s'engage à mettre en place une politique environnementale régulièrement révisée, informer et sensibiliser tous les personnels ainsi que rechercher un retour d'information de leur part sur les objectifs et les procédures environnementales, mettre en place des politiques de développement durable avec nos clients et fournisseurs et réduire ses impacts sur l'environnement par la maîtrise des consommations d'eau et d'énergies, la réduction et le recyclage des déchets et la limitation des émissions de CO2 et des déplacements professionnels.

##### **Les démarches d'évaluation et de certification en matière d'environnement**

La démarche environnementale du Groupe SYNERGIE repose avant tout sur l'engagement de ses dirigeants et salariés. Toutefois, des organismes extérieurs, reconnus et indépendants peuvent soutenir, améliorer et valider cet engagement.

Ainsi, le Groupe SYNERGIE s'intéresse de près aux démarches d'évaluation et de certification existantes notamment celles dédiées à l'environnement. Dans ce cadre, le Groupe SYNERGIE étudiera dès 2013 les certifications communes envisageables pour l'ensemble de ses filiales (par exemple, la certification en normes ISO 14001).

##### **Les actions de formation et d'information des salariées en matière de protection de l'environnement**

La réussite d'une politique environnementale d'entreprise nécessite l'adhésion et la participation de tous ses collaborateurs. C'est pourquoi, le Groupe SYNERGIE s'engage à mettre en place des actions de sensibilisation et de formation de ses salariés aux enjeux environnementaux.

A ce titre, plusieurs actions vont être mise en œuvre : diffusion à tous les salariés d'un livret éco-citoyen ; diffusion d'informations régulières sur l'avancement de projets dans une « *green newsletter* » interne ; incitation et le soutien aux initiatives des salariés ; participation aux événements et opérations nationales dédiés à l'environnement telle que la semaine du développement durable ou la semaine de la mobilité.

##### **Pollution et gestion des déchets : Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets**

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Groupe SYNERGIE entend participer de façon accrue à la filière de recyclage.

Son engagement s'articule autour de deux axes :

- En amont, le recours à des consommables issus des filières de recyclage (papier, cartons, cartouches d'encre,...) ;
- En aval, l'intégration des consommables en fin de vie dans les filières de recyclage.

Ainsi, SYNERGIE s'engage à recourir essentiellement à du papier responsable, c'est-à-dire recyclé ou issu de forêts gérées durablement. De même, les cartouches d'encre sélectionnées sont toutes recyclables.

Enfin, SYNERGIE participe directement à la mise en œuvre de la filière de recyclage en mettant en place des partenariats en vue de la collecte et de l'intégration de ses déchets.

## Utilisation durable des ressources

### La consommation d'eau / énergie / papier

La dématérialisation des factures, contrats et paiement a notamment permis à la France de réduire significativement ses consommations de papier. Ces mesures sont en cours d'implémentation dans l'ensemble des filiales.

CONSOUMMATIONS	Unité	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	
Nombre de véhicules		835	372	364	99	☑
Effectif total PERMANENTS concerné au 31/12/12		2 201	1 223	618	360	☑
Papier	kg	31 350	12 336	16 587	2 427	☑
Indicateur consommation papier	kg/effectif	21	11	48	81	☑
Effectif permanent conso papier		1 529	1 151	348	30	☑
Electricité	KWh	3 691 121	2 883 076	464 827	343 218	☑
Indicateur consommation électricité	KWh/effectif	2 496	2 738	1 696	2 258	☑
Effectif permanent conso électricité		1 479	1 053	274	152	☑
Carburant	litres	635 635	361 918	259 467	14 250	☑
Indicateur consommation carburant / Nbre de véhicule	l/véhicules	761	973	713	144	☑
Gaz	m <sup>3</sup>	161 865	79 402	82 463	0	☑
Indicateur consommation gaz/ Effectif permanents		122	75	301	NA	☑
Effectif permanent conso gaz		1 327	1 053	274	NA	☑

## Changement climatique

### Les rejets de gaz à effet de serre

	Unité	TOTAL 2012	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD	CANADA	
<b>AIR</b>							
Nombre de véhicules		835	372	364	99	pas de parc	☑
Rejet moyen de CO2	gCO2/km	125	113	132	111		☑

Le Groupe s'engage sur un processus d'amélioration dans le cadre d'un plan quinquennal comprenant ses engagements et actions de progrès, et incluant notamment le renforcement de la sécurité des collaborateurs, leur développement professionnel et dans la diversité, le soutien aux projets humanitaires, le renforcement de l'éthique des affaires et du dialogue avec les parties prenantes et enfin le renforcement de la gestion environnementale responsable.

NB : Les indicateurs suivants n'ont pas été mentionnés dans le présent rapport car jugés soit non significatifs, soit non pertinents eu égard à l'activité de l'entreprise : absentéisme (l'entreprise ne suit avec précision que l'absentéisme des salariés permanents qui ne représentent qu'une très faible part de l'effectif global); moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux, pollution et provisions induites; mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets affectant l'environnement; prise en compte des nuisances et pollutions spécifiques à l'activité; consommation d'eau; adaptation aux conséquence du changement climatique; préservation de la biodiversité; mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

## 7. Vie du titre SYNERGIE

### 7.1 Informations générales et évolution du titre

#### Capital social

Le capital social de SYNERGIE SA s'élève à 121.810.000€ et se compose de 24 362 000 actions au nominal de 5€.

Il n'existe aucune valeur mobilière susceptible de donner accès directement ou indirectement au capital de la Société.

#### Cotation

SYNERGIE a été introduite sur le Second Marché de la Bourse de Paris en 1987 et cotée au Compartiment B de NYSE Euronext Paris depuis la réforme des Marchés dans la nouvelle configuration boursière européenne sous le code ISIN FR0000032658.

Durant l'exercice, le cours de l'action a évolué entre un plus bas de 6,52€ (le 5 décembre 2012) et un plus haut de 9,43€ (le 20 mars 2012). Le dernier cours au 31 décembre 2012 était de 7,06€.

Il s'est traité en moyenne 5.616 titres par séance en 2012 contre 7.289 en 2011.

La capitalisation boursière s'élève à 170.079.243 au 31 décembre 2012 sur la base du cours moyen des soixante dernières séances de l'année.

#### Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI (anciennement AFEI) a été signé le 28 janvier 2007 entre la Société, émetteur, et Oddo Midcap, animateur.

#### Négociation des actions et droits de vote

Les actions de SYNERGIE sont librement négociables et il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice de droits de vote.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

#### Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

#### Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes des trois derniers exercices se sont respectivement élevés à :

Exercice	Dividende global	Dividende unitaire	Dividende unitaire rapporté à 24 362 000 actions	Montant éligible à l'abattement mentionné à l'Art. 158 du CGI
2009	4.577.535 €	0,30 €	0,19 €	(1)
2010	7.308.600 €	0,50 €	0,30 €	(1)
2011	7.308.600 €	0,30 €	0,30 €	(1)

(1) Par suite de la suppression de l'avoir fiscal, les dividendes mis en distribution en 2010, 2011 et 2012 étaient éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158 du CGI.

## Calendrier des annonces financières

PUBLICATION INFORMATION FINANCIERE	ANNUELS PROVISOIRES	TRIMESTRIELS (T1)	SEMESTRIELS	TRIMESTRIELS (T3)
Date prévisionnelle (*)	10 avril 2013	2 mai 2013	11 septembre 2013	23 octobre 2013
PUBLICATION CHIFFRES D'AFFAIRES	TRIMESTRIEL (T1)	TRIMESTRIEL (T2)	TRIMESTRIEL (T3)	TRIMESTRIEL (T4)
Date prévisionnelle (*)	2 mai 2013	24 juillet 2013	23 octobre 2013	29 janvier 2014
INFORMATIONS INVESTISSEURS	AGO	REUNION ANALYSTES 1	REUNION ANALYSTES 2	VERSEMENT DIVIDENDES
Date prévisionnelle	20 juin 2013	11 avril 2013	12 septembre 2013	28 juin 2013

(\*) après Bourse

## 7.2 Actionnariat

### Pourcentage du capital détenu par les actionnaires ayant une participation significative

En application des dispositions légales, nous vous précisons que la société SYNERGIE INVESTMENT, contrôlée par M. Henri VANEY BARANDE détenait 69,59% du capital et 82,64% des droits de vote exerçables au 31 décembre 2012.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital dans le public.

### Auto contrôle

Au 31 décembre 2012, il existe 385.605 actions d'auto contrôle détenues dont 50.978 dans le cadre du contrat de liquidité et 334.627 au titre du programme de rachat d'actions propres tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2012.

## 7.3 Le programme de rachat d'actions propres

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 241 du Règlement Général de l'AMF ainsi que du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, la société SYNERGIE a mis en place un programme de rachat de ses propres actions.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013, il sera proposé de renouveler au Conseil d'Administration, pour une période de 18 mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la

limite de 4% du nombre d'actions composant le capital social, soit 974.480 actions sur la base du capital actuel.

Cette autorisation mettrait fin à celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012.

Cette autorisation est destinée à permettre à la société :

- L'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SYNERGIE par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (Association Française des Marchés Financiers) reconnue par l'AMF ;
- La conservation d'actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La remise de titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société ;
- L'annulation éventuelle des actions sous réserve de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte.

La société s'engage ainsi à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 4% de son capital. Les actions déjà détenues par la Société seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par tous moyens notamment sur le marché ou de gré à gré et à tout moment (sauf en cas d'offre publique d'échange), dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme de rachat effectuée par négociation de blocs pourra représenter la totalité du programme.

#### **Nombre de titres et part du capital détenus par SYNERGIE au 5 avril 2013 :**

Au 5 avril 2013, le capital de SYNERGIE était composé de 24.362.000 actions.  
A cette date, la société détenait 372.390 actions propres, soit 1,53% du capital.

#### **Répartition par objectifs des titres de capital détenu directement ou indirectement :**

Au 5 avril 2013, les actions propres détenues par SYNERGIE sont réparties comme suit :

- 37.763 actions acquises au titre de l'animation de marché ;
- 334.627 actions acquises en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

#### **Part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée – caractéristiques des titres de capital :**

4% du capital social soit 974.480 actions ordinaires. Compte tenu des actions auto détenues à la date du 5 avril 2013, soit 372.390 actions, le nombre résiduel d'actions susceptibles d'être rachetées est de 601.990, soit 2,47% du capital.

#### **Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds :**

Le prix maximum d'achat proposé serait de 18€ par action.

Le montant maximal consacré aux acquisitions ne pourra dépasser 17.540.640€ sur la base actuelle de 974.480 actions.

Ces modalités soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte seront autorisées jusqu'à la date de renouvellement par l'Assemblée Générale Annuelle et au maximum pour une période de 18 mois à compter de ladite Assemblée Mixte.

Le Conseil d'Administration sera autorisé pendant cette période à acheter et/ou vendre des actions de la Société, dans les conditions déterminées. Il pourra procéder à leur annulation dans un délai maximum de 24 mois.

Les rachats d'actions seront normalement financés sur les ressources propres de la Société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

### Bilan du précédent programme de rachat

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations d'achat d'actions réalisées.

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires réunie le 14 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 13 décembre 2013.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de ce programme de rachat.

### Tableau synthétique

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres :  
du 6 avril 2012 au 5 avril 2013

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	1,53%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	641.250
Nombre de titres détenus en portefeuille :	372.390
Valeur comptable du portefeuille :	3.322.043,50€
Valeur de marché du portefeuille (1) :	2.964.224,40€

(1) sur la base du cours de clôture au 5 avril 2013

	Flux Bruts Cumulés		Positions Ouvertes au jour du descriptif du programme					
	Achats	Ventes	à l'achat			à la vente		
Nombre de titres	142.190	143.365	Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls vendus	Puts achetés	Ventes à terme
dont contrat de liquidité	142.190	143.365						
Cours moyen de la transaction	7.976€	7.943€				NEANT		
Montant	1.134.148,92€	1.138.682,73€						

Les flux mentionnés ont été effectués dans le cadre du contrat de liquidité ayant pour objectif l'animation du marché.

## 7.4 Dispositions relatives à l'épargne salariale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous précisons qu'aucun salarié de la société ne détient d'actions de notre société dans le cadre des régimes de gestion collective des titres visés par ce texte.

Le texte des résolutions présenté à l'Assemblée Générale du 20 juin 2013 intègrera une résolution visant à autoriser le Conseil d'Administration à procéder à une augmentation de

capital par émission d'actions nouvelles réservées aux salariés, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette émission se ferait conformément aux modalités prévues aux articles L.3332-18 à L3332-24 du Code du Travail.

Nous considérons que le projet de résolution présenté satisfait aux obligations légales. Toutefois, le Conseil d'Administration ne le jugeant pas opportun, a décidé de ne pas agréer ce projet.

## 8. Autres rappels légaux

### Prise de participation de l'exercice

Aucune prise de participation ou de contrôle visée à l'Article L.233-6 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice 2012, étant entendu que les seules prises de participation ont concerné des sociétés de droit étranger.

### Dépenses non-déductibles fiscalement

Les dépenses non déductibles visées à l'Article 39-4 du C.G.I se sont élevées à 85.881€ et l'impôt correspondant à 31.003€.

### Répartition des résultats des comptes sociaux de SYNERGIE SA au cours des cinq derniers exercices

	2008	2009	2010	2011	2012**
Résultat net après impôt	23.437	12.182	8.329	9.420	10.319
Report à nouveau initial *	14.215	13.166	17.307	8.811	2.081
Bénéfice disponible	37.652	25.348	25.636	18.231	12.400
Réserves	17.193	3.660	(9.397)	8.960	516
Dividendes	7.629	4.578	7.309	7.309	7.309
Report à nouveau après affectation	12.830	17.110	27.724	1.962	4.576

\* le poste « report à nouveau initial » des exercices 2008 à 2012 est augmenté des dividendes non distribués, afférents aux actions propres.

\*\* selon affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale du 20 juin 2013.

### Recherche et Développement

Compte tenu de son activité, SYNERGIE n'a pas exposé de frais de recherche et développement, mais a bénéficié des applications informatiques « métier » développées par sa filiale INFORMATIQUE CONSEIL GESTION (ICG) dont elle fait bénéficier les sociétés françaises du Groupe.

## 9. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en K€)	76.292	76.292	76.292	121.810	<b>121.810</b>
Nombre d'actions ordinaires existantes (A)	15 258 450	15 258 450	15 258 450	24 362 000	<b>24 362 000</b>
Nombre maximal d'actions futures à créer par souscription d'actions réservées aux salariés	(B)	(B)	(B)	(B)	<b>(B)</b>
<b>Opération et résultats de l'exercice (en K€)</b>					
Produits d'exploitation et financiers	767.153	592.836	731.160	864.609	<b>833.451</b>
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	43.357	9.417	14.747	21.596	<b>18.769</b>
Impôts sur les bénéficiaires	7.184	4.399	5.529	7.145	<b>3.021</b>
Participation des salariés due au titre de l'exercice	2.647	634	1.095	2.141	-
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	23.437	12.182	8.329	9.420	<b>10.319</b>
Résultat distribué	7.629	4.578	7.309	7.309	<b>7 309</b>
<b>Résultat par action (en €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,2	0,43	0,56	0,51	<b>0,63</b>
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	1,54	0,80	0,57	0,39	<b>0,42</b>
Dividende attribué à chaque action*	0,50	0,30	0,50	0,30	<b>0,30</b>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen au cours de l'exercice	22 682	17 406	21 297	24 524	<b>23 143</b>
Montant de la masse salariale (K€)	510.501	399.474	496.745	581.547	<b>562.967</b>
Cotisations sociales et avantages sociaux	156.802	122.762	153.000	186.043	<b>178.434</b>

(A) Les titres inscrits au nominatif pendant une durée de deux ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

(B) Le plan d'offre de souscription d'actions réservé à certaines catégories de salariés est échu depuis le 28 avril 1990.

\* Dividendes calculés sur la base de 24.362.000 en 2011 et 2012, 14 617 200 actions en 2010 (après réduction de capital d'avril 2011) et 15 258 450 les années précédentes.

\*\* Proposé à l'Assemblée Générale du 20 juin 2013

## 10. Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur

**Synergie**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2012**

**Attestation de présence et**  
**rapport d'assurance modérée**

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaire aux comptes de la société SYNERGIE, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code du commerce.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce. Ces informations sont regroupées dans le chapitre 6 du rapport de gestion. Elles sont établies conformément au référentiel interne du groupe qui est disponible auprès de la direction juridique et de la direction des ressources humaines.

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nos interventions font l'objet d'un contrôle qualité qui s'appuie sur des procédures destinées à vérifier la conformité desdites interventions avec les règles déontologiques, les normes d'exercice professionnel et les textes légaux et réglementaires applicables. Les personnes intervenant sur ce type de mission ont bénéficié d'une formation spécifique RSE.

Conformément à l'article R.225-105-2, il nous appartient :

- d'attester la présence des informations requises, ou de signaler celles qui sont omises sans qu'une explication soit fournie,
- de décrire les diligences que nous avons mises en œuvre pour conduire notre mission de vérification,
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur une sélection d'informations mentionnées en italiques et/ou identifiées par l'indicateur ☑.

### **Attestation de présence sur les Informations**

Nous avons réalisé les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- Nous avons comparé les informations présentées dans le rapport de gestion avec celles comprises dans la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code du commerce et vérifié le périmètre couvert par ces données.
- En cas d'omission de certaines informations, nous nous sommes assurés que des explications étaient fournies.

Sur la base de ces travaux, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des informations requises.

## **Rapport d'assurance modérée sur une sélection de Données**

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Données mentionnées entre italiques et/ou identifiées par l'indicateur  ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Dans ce cadre, nous avons :

- Conduit des entretiens avec les personnes en charge de l'application du référentiel au sein de la direction juridique et de la direction ressources humaines,
- apprécié le référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité,
- vérifié la mise en place dans le groupe d'un processus de collecte, de contrôle et de traitement des données sociales environnementales et sociétales,
- mis en œuvre des tests relatifs à l'application du référentiel dans les entités sélectionnées, vérifié la remontée des données sélectionnées, et contrôlé sur la base de sondages et de contrôles de cohérence les données et calculs.

### **Conclusion**

Les Informations appellent de notre part les commentaires suivants, relatifs à une absence d'homogénéité constatée lors de nos travaux sur les périmètres retenus sur certains indicateurs :

- les taux de répartition hommes /femmes des salariés intérimaires pour les filiales d'Europe du sud manquent dans certains cas de précision.
- Les répartitions par âge des salariés intérimaires n'ont pu être fournies pour l'Europe du sud.
- Les informations communiquées relatives aux dépenses énergétiques ne sont pas exhaustives pour l'Europe du Sud et l'Europe du Nord en raison d'un défaut de remontée d'informations de plusieurs filiales.

Sur la base de nos travaux, et sous ces observations, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Données mentionnées entre italiques et/ou identifiées par l'indicateur  sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au référentiel interne du groupe.

PARIS, le 25 Avril 2013

**FIGESTOR**

Membre de la Compagnie de PARIS

Représentée par, **Pierre LAOT.**

# Comptes consolidés du Groupe Synergie

## *DONNEES FINANCIERES*

- *Bilan consolidé*
- *Etat du résultat global consolidé*
- *Tableau des flux de trésorerie*
- *Tableau de variation des capitaux propres*
- *Annexe*

## *RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS*

## II. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE SYNERGIE

### 1. Bilan consolidé avant affectation

<b>Actif</b>	<b>Notes N°</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
En milliers d'euros			
Ecarts d'acquisition	5	75.943	75.257
Autres immobilisations incorporelles	6	17.309	20.467
Immobilisations corporelles	7	24.750	15.948
Actifs financiers non courants	8	2.558	2.688
Actif d'impôt différé	9	2.317	2.760
<b>Total actif non courant</b>		<b>122.878</b>	<b>117.119</b>
Créances clients et comptes rattachés	10	339.907	355.962
Autres créances et comptes de régularisation	11	35.836	29.323
Actifs financiers courants			
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	12	35.018	49.054
<b>Total actif courant</b>		<b>410.762</b>	<b>434.339</b>
Actifs non courants disponibles à la vente			
<b>Total bilan</b>		<b>533.639</b>	<b>551.458</b>
<b>Passif</b>			
En milliers d'euros			
Capital social	13	121.810	121.810
Primes d'émission et de fusion			
Réserves et report à nouveau		61.883	50.319
Résultat consolidé		14.798	18.909
Intérêts minoritaires		1.338	1.169
<b>Total capitaux propres</b>		<b>199.830</b>	<b>192.207</b>
Provisions pour risques et charges	14	3.177	3.339
Emprunts et dettes financières non courants	15	12.488	17.406
Impôts différés	9	5.358	5.482
<b>Total passif non courant</b>		<b>21.024</b>	<b>26.227</b>
Emprunts et dettes financières courants	15	12.170	9.021
Concours bancaires courants	15	25.213	26.964
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	12.700	14.476
Dettes fiscales et sociales	17	249.435	266.360
Autres dettes et comptes de régularisation	17	13.266	16.203
<b>Total passif courant</b>		<b>312.785</b>	<b>333.025</b>
Passifs relatifs aux actifs non courants disponibles à la vente			
<b>Total Bilan</b>		<b>533.639</b>	<b>551.458</b>

## 2. Etat du résultat global consolidé

### 2.1 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes N°	31/12/2012	31/12/2011
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	18	<b>1.448.795</b>	<b>1.446.584</b>
Autres produits		1.118	1.328
Achats consommés		(80)	(80)
Charges de personnel	19.1	(1.317.390)	(1.311.649)
Charges externes		(50.737)	(47.864)
Impôts, taxes et versements assimilés		(30.058)	(30.868)
Dotations aux amortissements		(4.958)	(4.337)
Dotations aux provisions	19.2	(5.659)	(4.664)
Autres charges		(650)	(262)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES INCORPORELS</b>		<b>40.381</b>	<b>48.189</b>
Dotations aux amortissements des incorporels, liées aux acquisitions	5.2	(2.379)	(2.167)
Dépréciation des incorporels liée aux acquisitions	5.2	(1.381)	(1.800)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>36.620</b>	<b>44.221</b>
Autres produits et charges opérationnels	19.3	(906)	(214)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>35.715</b>	<b>44.008</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		646	739
Coût de l'endettement financier brut		(2.192)	(2.273)
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	20	<b>(1.546)</b>	<b>(1.535)</b>
Autres produits et charges financiers	20	473	743
Quote part des sociétés mises en équivalence		3	23
<b>RESULTAT NET AVANT IMPOT</b>		<b>34.645</b>	<b>43.239</b>
Charge d'impôt	21	(19.577)	(23.934)
<b>RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION</b>		<b>15.068</b>	<b>19.305</b>
<b>RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION</b>			-
<b>RESULTAT NET</b>		<b>15.068</b>	<b>19.305</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>14.799</b>	<b>18.909</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>269</b>	<b>396</b>
<b>Résultat par action (en euro) (*)</b>	22	<b>0,62</b>	<b>0,79</b>
<b>Résultat dilué par action (en euro) (*)</b>	22	<b>0,62</b>	<b>0,79</b>

(\*) rapporté à 24 362 000 actions

## 2.2 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
<b>Résultat net</b>	<b>15.068</b>	<b>19.305</b>
Profits et pertes résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	78	688
Swap	97	158
Contrat de liquidité	(65)	(67)
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>110</b>	<b>779</b>
<b>Résultat global net</b>	<b>15.178</b>	<b>20.084</b>
Part du Groupe dans le résultat global total	14.909	19.683
Part des minoritaires dans le résultat global total	269	401

## 3. Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé	15.068	19.305
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié à l'activité	462	108
Amortissements et provisions	7.205	8.304
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt</b>	<b>22.735</b>	<b>27.717</b>
Coût de l'endettement financier	1.546	1.535
Charge d'impôt	19.577	23.934
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt</b>	<b>43.858</b>	<b>53.186</b>
Impôt versé	(19.337)	(25.435)
<b>Variation du besoin en fond de roulement</b>	<b>(9.690)</b>	<b>(25.455)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>14.830</b>	<b>2.295</b>
Acquisitions d'immobilisations	(13.530)	(6.779)
Cessions d'immobilisations	390	71
Incidence des variations de périmètre (et compléments de prix)	(5.197)	(18.243)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(18.337)</b>	<b>(24.951)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(7.190)	(7.302)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	(54)	(196)
Rachat d'actions propres	(35)	(3.045)
Actifs disponibles à la vente		
Emissions d'emprunts	4.330	2.293
Remboursements d'emprunts	(4.284)	(4.878)
Coût de l'endettement financier net	(1.546)	(1.535)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(8.779)</b>	<b>(14.664)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(12.286)</b>	<b>(37.320)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>22.090</b>	<b>59.410</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>9.805</b>	<b>22.090</b>

## 4. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros								
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Intérêts mino- ritaires	Total
<b>Situation au 01/01/2011</b>	<b>76.293</b>	<b>6.241</b>	<b>(9.366)</b>	<b>106.687</b>	<b>1.847</b>	<b>181.702</b>	<b>991</b>	<b>182.693</b>
Affectation du résultat n-1		416		( 416)		-		-
Dividendes				(7.302)		(7.302)	(218)	(7.520)
Opérations sur titres auto- détenus	(3.206)		6.038	(5.877)	(67)	(3.112)		(3.112)
Augmentation de capital	48.724			(48.724)		-		
Résultat net global de l'exercice				18.909	841	19.750	396	20.146
Variation de périmètre				-		-	-	-
<b>Situation au 31/12/2011</b>	<b>121.810</b>	<b>6.657</b>	<b>(3.328)</b>	<b>63.277</b>	<b>2.621</b>	<b>191.037</b>	<b>1.169</b>	<b>192.207</b>
<b>Situation au 01/01/2012</b>	<b>121.810</b>	<b>6.657</b>	<b>(3.328)</b>	<b>63.277</b>	<b>2.621</b>	<b>191.037</b>	<b>1.169</b>	<b>192.207</b>
Affectation du résultat n-1		471		( 471)		-		-
Dividendes				(7.190)		(7.190)	(54)	(7.244)
Opérations sur titres auto- détenus			(35)		(65)	(100)		(100)
Augmentation de capital						-		
Résultat net global de l'exercice				14.798	174	14.972	268	15.240
Variation de périmètre				45	(274)	(229)	(45)	(274)
<b>Situation au 31/12/2012</b>	<b>121.810</b>	<b>7.128</b>	<b>(3.363)</b>	<b>70.460</b>	<b>2.456</b>	<b>198.490</b>	<b>1.338</b>	<b>199.830</b>

## 5. Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés

### Principes et méthodes comptables

NOTE  
1

#### 1.1 Contexte Général

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration par une délibération en date du 10 avril 2013.

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

#### 1.2 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes

##### 1.2.1 Principes généraux de consolidation

Tous les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont clos au 31 décembre.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros sauf indications spécifiques.

##### 1.2.2 Méthodes de consolidation

SYNERGIE SA possède directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote de l'ensemble de ses filiales qu'elle consolide selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception de deux filiales dont le pourcentage de contrôle est inférieur à 50%, mises en équivalence.

Les opérations internes au Groupe, créances et dettes, produits et charges sont éliminées des comptes consolidés. En cas de fusion entre sociétés du Groupe ou de déconsolidation, les réserves consolidées ne sont pas affectées.

##### 1.2.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Cela concerne principalement la valorisation des actifs incorporels et la détermination des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses et estimations peuvent s'avérer, dans le futur, différentes de la réalité.

##### 1.2.4 Ecart d'acquisition

Le poste « Ecart d'acquisition » inclut les immobilisations incorporelles comptabilisées sous le poste « fonds commerciaux » dans les comptes sociaux ainsi que les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre du processus de consolidation.

Ils représentent la différence non identifiable entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs à la date des prises de contrôle, dans la mesure où le Groupe a traité toutes ses acquisitions selon la méthode du « goodwill partiel ».

Les évaluations des actifs et passifs identifiables et par voie de conséquence celle des écarts d'acquisition sont opérées, dès la date de première consolidation. Toutefois, sur la base d'analyses et expertises complémentaires, le Groupe peut revoir ces évaluations dans les douze mois qui suivent l'acquisition, les révisions ne pouvant se faire que sur la base d'éléments identifiés au 31 décembre 2012.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon IAS 36. Conformément à cette même norme, les frais d'acquisition ne sont plus activés à compter de 2010.

### 1.2.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle de coût.

#### Frais de recherche

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

#### Frais de développement

Les frais de développement concernent des logiciels créés en interne ; ils sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement (création de site internet non marchand, développement de clientèle,...) sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Sont considérés comme des frais de développement, les coûts d'analyse organique, de programmation et de mise en place de la documentation utilisateurs.

#### Autres immobilisations incorporelles acquises

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise du fait d'événements passés et à partir de laquelle on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Une immobilisation acquise est reconnue dès lors qu'elle est identifiable et que son coût peut être mesuré de façon fiable.

La valorisation de la clientèle et des marques des sociétés acquises est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

La clientèle étant à durée d'utilité définie est amortie. Les marques font l'objet ou non d'un amortissement selon que leur durée d'utilisation est définie ou non définie.

### 1.2.6 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production, lequel comprend les frais d'acquisition pour les immeubles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût.

Les immobilisations acquises dans le cadre de location financement suivent le même traitement (note n°7.2).

Les amortissements sont calculés essentiellement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité propre ; les bases amortissables tiennent compte des valeurs résiduelles confirmées par expertise.

Les durées d'utilisation retenues sont généralement les suivantes :

NATURE DE L'IMMOBILISATION	Durées en linéaire
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	
Concessions, Brevets, Droits similaires	1 à 5 ans
Clientèle	10 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Constructions	20 à 80 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Installations générales	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Compte tenu de l'activité du Groupe et des actifs corporels détenus, aucun composant significatif n'a été identifié, à l'exception de ceux concernant la filiale immobilière SYNERGIE PROPERTY.

### 1.2.7 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

La valeur d'utilité de chacun de ces actifs est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) auxquelles ils appartiennent.

Les flux nets de trésorerie sont estimés selon des méthodes décrites en note n°5.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres Groupes d'actifs. Elles sont déterminées essentiellement sur une base géographique par référence aux marchés dans lesquels opère notre Groupe.

### 1.2.8 Créances clients et reconnaissance des produits

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

La société consolidante a souscrit une assurance contre le risque d'impayés.

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci font l'objet d'une dépréciation différenciée selon la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens), les différences usuelles de règlement dans les divers pays où le Groupe est implanté, la situation de chaque client et la part couverte par l'assurance.

Le Groupe a mis au point des méthodes de reconnaissance de produits pour les activités de Travail Temporaire dans le cadre d'une procédure intégrée partant de la réalisation de la prestation jusqu'à la facturation des clients. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

Les prestations relatives aux activités de recrutement hors Travail Temporaire sont comptabilisées à l'avancement.

### 1.2.9 Charge d'impôt

La charge d'impôt regroupe l'impôt sur les bénéfices exigible et l'impôt différé sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs consolidées, ainsi que sur les retraitements effectués dans le cadre du processus de consolidation.

Elle intègre également la contribution sur la valeur ajoutée (France) et diverses taxes assimilées (IRAP en Italie, Gewerbesteuer en Allemagne).

Lorsque les perspectives à court terme des sociétés du Groupe le permettent, des impôts différés actifs, dont la récupération est probable, sont comptabilisés.

La fiscalité différée, liée à l'activation des déficits fiscaux, a été retraitée en faisant usage pour les sociétés du taux d'impôt sur les sociétés de droit commun connu à la date de clôture. Les impôts différés actifs et passifs résultant de décalages temporaires sont comptabilisés, pour les sociétés françaises suivant la méthode du report variable en incluant également la contribution sociale de 3,3% et la taxation exceptionnelle de 5%. Ils correspondent à la constatation de l'incidence des décalages existants entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal.

D'autre part, les déficits fiscaux ne sont pris en compte pour la détermination de l'actif fiscal latent que lorsqu'ils présentent une forte probabilité d'imputation sur les profits taxables des deux prochains exercices.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés conformément à la norme IAS 12.

Les crédits d'impôt sont analysés au regard des normes IAS 12 et IAS 20 ; le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a en conséquence été comptabilisé en moins des dépenses de personnel.

### 1.2.10 Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des éléments liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels que les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie, dans la mesure où elles répondent aux conditions définies par l'AFTE et l'AFG validées par l'AMF.

La comptabilité de couverture a été pratiquée sur un swap, avec juste valeur par les capitaux propres, dans la mesure où l'efficacité de la couverture a pu être démontrée.

### 1.2.11 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'échéance prévisionnelle de la provision est à plus d'un an, le montant de celle-ci est actualisé.

### 1.2.12 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un calcul prenant en compte des hypothèses de progression de salaire, d'espérance de vie et de rotation des effectifs.

Ces évaluations, qui concernent les indemnités de fin de carrière en France, sont effectuées tous les trimestres.

La provision est égale à l'excédent de l'engagement par rapport à l'épargne retraite constituée auprès d'un organisme extérieur. Cette épargne génère des produits financiers à un taux estimé à 3,50% en 2012, La provision est actualisée au taux net d'inflation de 2%.

### 1.2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à la norme IAS 32. Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en variation des capitaux propres.

### 1.2.14 Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle a été organisée conformément aux éléments de reporting présentés au principal décideur opérationnel. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Ces informations sont détaillées dans la note n°23.

### 1.2.15 Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Concernant les filiales étrangères, la méthode de conversion retenue pour les comptes en devises est la méthode dite du taux de clôture, consistant à convertir au cours de clôture les comptes de bilan hors capitaux propres et au cours moyen de la période le compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en capitaux propres.

## 1.2.16 Instruments financiers

Dans le cadre de l'information financière requise par la norme IFRS 7, et conformément à la norme IAS 39, les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés comme suit :

En milliers d'euros		Catégorie IAS 39	Notes N°	Traitement Comptable IAS 39*				
				Valeur comptable 2012	Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres
<b>ACTIFS</b>								
<b>Titres</b>	Actifs financiers disponibles à la vente				✓			
<b>Créances commerciales</b>		10						
Créances clients et comptes rattachés	Prêts & Créances			339.907	✓			339.907
<b>Instruments dérivés non documentés comme couverture</b>	NA					✓		
<b>Autres actifs financiers</b>								
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts & Créances				✓			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	Juste valeur par résultat	12		35.018		✓		35.018
<b>PASSIFS</b>								
<b>Dettes financières</b>		15						
Emprunts et autres dettes financières	Passif financier au coût amorti			49.872	✓			49.872
Instrument de couverture				54			✓	54
<b>Dettes commerciales</b>		16						
Fournisseurs et comptes rattachés	Passif financier au coût amorti			12.700	✓			12.700
<b>Dettes sur titres de participation</b>				7 995		✓		7 995
<b>Instruments dérivés non documentés comme couverture</b>						✓		
<b>Autres Passifs financiers</b>	Passif financier au coût amorti				✓			

\* ✓ traitement comptable retenu

Parmi les équivalents de trésorerie, 15.380K€ correspondent à des OPCVM de trésorerie cotés sur un marché actif (niveau 1).

Les instruments financiers à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont, au regard de la norme IFRS 7, considérées comme des données de niveau 3 ; il s'agit notamment des créances commerciales, des emprunts et des dettes financières et des créances commerciales.

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur nominale.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier ; la juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

L'état de variation des dépréciations sur actifs financiers est le suivant :

En milliers d'euros	2011	Dotations	Reprises	Sorties	2012
Actifs financiers non courants	643				643
Créances clients	15.684	5.465	4.229		16.920
Autres créances	1.048	140	2		1.186
Trésorerie et instruments de trésorerie	-				-
Autres actifs financiers courants	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>17.374</b>	<b>5.605</b>	<b>4.231</b>	<b>-</b>	<b>18.748</b>

## 1.3 Evolution des normes, amendements, interprétations publiés et adaptation à SYNERGIE

### 1.3.1 Entrant en vigueur en 2012

#### **Amendement à la norme IFRS 7**

Cet amendement prescrit une liste d'informations à communiquer en cas de transfert d'actifs financiers (décomptabilisation des actifs financiers).

Il a été appliqué par le groupe mais ne présente pas d'incidence dans la mesure où celui-ci détient peu d'actifs financiers à l'exception des créances sur ses clients.

### 1.3.2 Non encore entrées en vigueur en 2012 mais applicables par anticipation

#### **Amendement à la norme IAS 1 - Présentation des états financiers**

Cet amendement prescrit de distinguer dans l'état du résultat global, les autres éléments du résultat global recyclables et les autres éléments du résultat global non recyclables.

Cet amendement n'a pas été appliqué par anticipation. Il ne devrait pas avoir d'incidence notable sur la lecture des comptes consolidés du groupe dans la mesure où les seuls autres éléments du résultat global significatifs sont constitués par les écarts de conversions constatés dans le cadre de la norme IAS 21.

#### **Amendement à la norme IAS 19 - Avantages au personnel**

L'amendement à cette norme, approuvé par l'Union Européenne, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'une des modifications majeures de la norme concerne la suppression de la méthode dite du « corridor ». Le groupe n'appliquant pas ladite méthode, les impacts de cet amendement pour le groupe (qui restent à évaluer) devraient être peu significatifs.

Le groupe a décidé de ne pas appliquer cet amendement par anticipation.

#### **IFRS 13 – Mesure de la juste valeur**

Cette norme, approuvée par l'Union Européenne dans un règlement du 11 décembre 2012, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il s'agit d'une norme proposant une méthodologie d'approche de la juste valeur. Elle concerne notamment l'évaluation des actifs immobiliers, des instruments financiers et des actifs incorporels identifiables.

Le groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation.

Pour ce qui concerne SYNERGIE il apparaît que les seuls actifs pour lesquels le changement dans la méthodologie d'approche pourrait avoir un impact financier qui reste à quantifier sont les actifs incorporels identifiables. Il ne semble pas cependant que cet impact soit a priori significatif.

#### **Normes « de consolidation »**

L'IASB a publié en Mai 2011 une série de normes (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28R) venant remplacer totalement ou partiellement ou amender certaines normes existantes (IAS 27, IAS 31, IAS 28) ; l'Union Européenne a approuvé ces normes mais a reporté le caractère obligatoire de leur application aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Leur application ne devrait pas avoir d'incidence notable en matière d'évaluation et de présentation des comptes consolidés. Elles concernent :

- IFRS-10 Consolidation des comptes / définition du contrôle ;
- IFRS 11 Accords conjoints ; abandon de la méthode d'intégration proportionnelle ;
- IAS 28R Investissements dans les entreprises associées et les co-entreprises ;
- IFRS 12 Communication sur les intérêts détenus dans d'autres entités.

## Autres normes

### Amendement à la norme IAS 12 - Impôt sur les bénéfices

Cet amendement, approuvé par l'Union Européenne, est applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Le groupe a décidé de ne pas l'appliquer par anticipation.

Par ailleurs, il ne devrait pas avoir d'incidence pour SYNERGIE dans la mesure où il concerne plus particulièrement le traitement des impôts différés pour les entités détenant des immeubles de placement évalués selon le modèle de juste valeur, ce qui n'est pas le cas du groupe.

### IFRS 9 – Instruments financiers

Cette norme est destinée à remplacer la norme IAS 39.

Un premier segment a été publié en novembre 2009 par l'IASB et un deuxième en octobre 2010.

L'application anticipée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 permise par l'IASB est cependant impraticable en l'absence d'un règlement de l'Union Européenne qui ne devrait intervenir que lorsque la norme IFRS 9 sera considérée comme complète.

NOTE  
2

## Evolution du périmètre de consolidation

---

### 2.1 Variation de pourcentage de détention

Les acquisitions visées ci-après ayant été effectuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, date d'application par le Groupe de la norme IFRS 3, les incidences de cette variation ont eu un impact sur certains écarts d'acquisition :

#### ... dans ACORN SYNERGIE UK

SYNERGIE a acquis 9,48% d'ACORN (SYNERGIE) UK, ce qui porte sa participation dans la holding britannique à 94,22%.

L'impact sur les écarts d'acquisition s'élève à 214K€.

### 2.2 Fusions

Au cours de l'exercice 2012, plusieurs fusions ont eu lieu au sein du Groupe SYNERGIE, afin de simplifier et d'optimiser les structures.

Ces opérations n'ont pas eu d'impact sur les capitaux propres consolidés.

### 2.2.1 Fusion de SYNERGIE ITALIA SPA et de SYNERGIE HOLDING SRL

En décembre 2012, les filiales italiennes ont fusionné, SYNERGIE ITALIA SPA absorbant sa mère SYNERGIE HOLDING SRL (fusion inversée).

Le pourcentage d'intérêt détenu par l'associé minoritaire a été maintenu à 15%.

### 2.2.2 Fusion de GESTION HUNT Inc. et de GESTION HUNT Ottawa

En décembre 2012, GESTION HUNT a absorbé sa filiale GESTION HUNT Ottawa dont 100% des titres avaient été acquis en juin 2011.

## 2.3 Intégration de SYNERGIE INSERTION

La société de droit français SYNERGIE INSERTION, filiale de SYNERGIE SA et créée en juillet 2011, a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2012 et été intégrée au périmètre de consolidation en 2012. Elle n'a pas eu d'activité significative depuis sa création.

## 2.4 Créations

### ... d'ACORN GLOBAL RECRUITMENT pty

la société australienne ACORN GLOBAL RECRUITMENT pty, créée au cours du premier semestre, a fait l'objet d'une prise de participation à 95% en juillet 2012.

### ... de SYNERGIE HR SOLUTIONS srl

la société italienne SYNERGIE HR SOLUTIONS a été créée au cours de l'exercice 2012.

## 2.5 Cession de RSS

La société britannique RSS, a été cédée au cours du mois de mai 2012 sans incidence significative sur les comptes du Groupe.

## 2.6 Autres éléments d'information

La société de droit allemand G M W a été intégrée au périmètre de consolidation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 32.337K€, un résultat net de 1.211K€ au cours de l'exercice et une contribution au résultat net consolidé de 466K€ compte tenu des amortissements de clientèle et de marque.

Il n'y a eu aucune autre variation de périmètre de consolidation.

## Renseignements concernant les sociétés consolidées

Les renseignements concernant les sociétés consolidées sont communiqués dans le tableau ci-dessous, étant précisé que le GIE ISGSY, entièrement contrôlé par les sociétés du Groupe, accueille les services administratifs d'intérêt général.

SOCIETES CONSOLIDEES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTERET REVENANT A SYNERGIE		METHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>SOCIETE MERE</b>								
SYNERGIE S.A.	PARIS 75016	329 925 010						
<b>FILIALES FRANCAISES</b>								
AILE MEDICALE	PARIS 75016	303 411 458	99,93	99,93	99,93	99,93	GLOB	GLOB
SYNERGIE CONSULTANTS	PARIS 75016	335 276 390	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE FORMATION	PARIS 75016	309 044 543	99,91	99,91	99,91	99,91	GLOB	GLOB
INTERSEARCH France	PARIS 75016	343 592 051	99,88	99,88	99,88	99,88	GLOB	GLOB
EURYDICE PARTNERS	PARIS 75016	422 758 557	90,00	90,00	90,00	90,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INSERTION	PARIS 75016	534 041 355	100,00		100,00		GLOB	
INFORMATIQUE CONSEIL GESTION	PARIS 75016	317 193 571	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PROPERTY	PARIS 75016	493 689 509	99,92	99,92	99,92	99,92	GLOB	GLOB
SNC PLATEFORME LAFFITTE	PARIS 75009	491 104 881	44,27	44,27	44,27	44,27	MEQ	MEQ
<b>FILIALES ETRANGERES</b>								
SYNERGIE TT	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE BELGIUM	ANVERS Belgique		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE E.T.T.	PORTO Portugal		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE Travail Temporaire	ESCH/ALZETTE Luxembourg		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PARTNERS Luxembourg	ESCH/ALZETTE Luxembourg		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE Prague	PRAGUE République Tchèque		99,99	99,99	99,99	99,99	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP	PRAGUE République Tchèque		98,00	98,00	98,00	98,00	GLOB	GLOB
GESTION HUNT	MONTREAL Canada		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HOLDING s.r.l.	TURIN Italie			95,00		95,00		GLOB
ACORN (SYNERGIE) UK	NEWPORT Royaume-Uni		94,22	84,74	84,74	84,74	GLOB	GLOB
G M W	KARLSRUHE Allemagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE SUISSE	LAUSANNE Suisse		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUMAN RESOURCES	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

Sociétés Consolidées	Siège Social	N°siren (1)	% de contrôle revenant à SYNERGIE		% d'intérêt revenant à SYNERGIE		méthode de consolidation(2)	
			2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>FILIALE COMMUNE</b>								
I.S.G.S.Y.	PARIS 75016	382 988 076	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE PRAGUE</b>								
SYNERGIE SLOVAKIA	BRATISLAVA Slovaquie		34,00	34,00	34,00	34,00	MEQ	MEQ
<b>FILIALE SYNERGIE HOLDING</b> s.r.l. en 2011, puis de SYNERGIE SA en 2012								
SYNERGIE ITALIA SPA	TURIN Italie		85,00	89,00	85,00	85,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE ITALIA SPA</b>								
SYNERGIE H R SOLUTIONS	TURIN Italie		100,00		100,00		GLOB	
<b>FILIALE SYNERGIE TT</b>								
SYNERGIE HUMAN RESOURCE SOLUTIONS	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE HRS</b>								
INTERHUMAN Espagne	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE E.T.T.</b>								
SYNERGIE OUTSOURCING	PORTO Portugal		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
INTERHUMAN Portugal	LISBONNE Portugal		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES ACORN (SYNERGIE)</b>								
<b>UK</b>								
ACORN RECRUITMENT	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	84,74	84,74	GLOB	GLOB
ACORN LEARNING SOLUTIONS	NEWPORT Royaume-Uni		70,00	70,00	65,96	59,32	GLOB	GLOB
EXXELL	NEWPORT Royaume-Uni		90,00	90,00	84,80	76,27	GLOB	GLOB
ACORN GLOBAL RECRUITMENT	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	94,22	84,74	GLOB	GLOB
CONCEPT STAFFING	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	94,22	84,74	GLOB	GLOB
RSS	NEWPORT Royaume-Uni			100,00		84,74		GLOB
<b>FILIALES S H R BV</b>								
ADR TRANSPORTDIENSTEN	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
ADR PERSONEELSDIENSTEN	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE GESTION HUNT</b>								
GESTION HUNT Ottawa	OTTAWA Canada			100,00		100,00		GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE BELGIUM</b>								
SYNERGIE SERVICES	ANVERS Belgique		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE ACORN GLOBAL RECRUITMENT</b>								
ACORN GLOBAL RECRUITMENT pty	PERTH Australie		95,00		89,51		GLOB	

(1) N°siren : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

NOTE  
4

## Sociétés non consolidées

Société	% détenu	Résultat exercice 2012	Valeur nette comptable des titres
STAFF PERSONNAL CONSULTING	100,00	NC	58
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS	100,00	NC	100

STAFF PERSONNAL CONSULTING, filiale de G M W (Allemagne) et SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS, filiale de SYNERGIE SA, sont des sociétés sans activité en 2012.

## Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE  
5

### Ecarts d'acquisition et autres incorporels liés aux acquisitions

#### 5.1 Variation des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	2011	Augmentation	Diminution	2012
Ecart d'acquisition sur titres	69.276	1.086	452	69.910
Fonds de commerce	5.981	51		6.032
<b>Survaleurs nettes</b>	<b>75.257</b>	<b>1.137</b>	<b>452</b>	<b>75.943</b>

L'augmentation des écarts d'acquisition et fonds de commerce concerne la variation de conversion pour 450K€, l'impact du rachat de parts dans ACORN (SYNERGIE) UK pour 214K€ et l'augmentation d'un engagement de rachat pour 421K€ ; leur diminution concerne essentiellement la dépréciation de goodwill pour 452K€.

#### 5.2 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

Les méthodes de valorisation des marques et clientèles sont celles décrites dans la note n°1.2.5. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

Pour la détermination de la valeur d'utilité, la méthodologie suivante a été retenue :

- Projection des flux de croissance pour l'année 2013 sur la base du budget opérationnel des différentes UGT approuvé par la direction ;
- Projection des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers sur 4 ans approuvés par la direction, en tenant compte des perspectives économiques dans les zones géographiques concernées ;
- Au-delà de 5 ans, les projections futures de trésorerie sont extrapolées avec un taux de progression constant de 2% ;
- Les flux de trésorerie sont ensuite actualisés selon un taux différencié par UGT. Les taux d'actualisation Groupe retenus sont déterminés selon un taux qui tient compte d'un taux sans risque (OAT 10 ans), d'une prime de risque de marché ; une prime de risque complémentaire peut être appliquée lorsque le différentiel d'inflation significatif a été constaté avec le taux France (Royaume-Uni) ou pour certaines petites filiales à clientèle plus concentrée (France GRH).

Les taux d'actualisation après impôt sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par l'IAS 36.

Les différents paramètres utilisés sont synthétisés dans le tableau suivant :

UGT	Taux à 4 et 5 ans	Taux au-delà de 5 ans	Taux d'actualisation	Taux d'ebit
Royaume-Uni	5%	2%	10,06%	variable
Pays-Bas	5%	2%	9,56%	selon le
France TT	5%	2%	8,00%	pays
France GRH	5%	2%	10,00%	et l'année
Belgique	5%	2%	8,61%	
Suisse	5%	2%	6,38%	
Italie	5%	2%	11,40%	
Espagne	5%	2%	11,44%	
Portugal	5%	2%	10,54%	
Canada	5%	2%	7,47%	
Allemagne	5%	2%	8,50%	
Autres	5%	2%	8,50%	

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessus sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- la diminution du taux de croissance de 1% ;
- l'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%.

L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%, conjointement à une diminution du taux de croissance à l'infini de 1% conduirait à une dépréciation supplémentaire de 2.188K€.

- la diminution du taux d'ebit de 15%

La diminution du taux d'ebit de 15% conduirait à une dépréciation supplémentaire de 809K€.

L'impact sur les comptes d'actif des amortissements et dépréciations comptabilisés sur les incorporels liés aux acquisitions est le suivant :

En milliers d'euros	2012	2011
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	2.375	2.207
Dépréciation des incorporels liés aux acquisitions	930	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	452	1.816
<b>Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions</b>	<b>3.757</b>	<b>4.023</b>

L'impact sur le compte de résultat, compte tenu des cours de conversion, est de même niveau que celui mentionné sur le tableau précédent.

Dans les augmentations de dépréciation, ont été constatées les dépréciations du *goodwill* d'EURYDICE PARTNERS pour 452K€ et de la clientèle de SYNERGIE SUISSE pour 930K€.

Conformément au paragraphe 134 de la norme IAS 36, sont communiquées ci-après les informations concernant les valeurs comptables des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ainsi que les hypothèses clés ayant permis de déterminer ces valeurs.

Les valeurs comptables de ces actifs après constatation des dépréciations sont les suivantes :

UGT En milliers d'euros	Ecarts d'acquisition	Marques	Clientèles
Allemagne	18.018	443	7.666
Royaume-Uni	20.461	462	896
Pays-Bas	11.001		1.552
France	7.651	531	
Belgique	6.500		
Suisse	5.182		
Canada	2.299	1.560	275
Italie	2.773		
Espagne	521		1.868
Autres	1.536		
<b>Total</b>	<b>75.943</b>	<b>2.996</b>	<b>12.257</b>

NOTE  
6

### Autres immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2011	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2012
Logiciels et licences	5.932		573	763	5.742
Clientèle	26.476		179		26.655
Marques	4.787		43		4.830
Droits aux baux	635		58	60	633
<b>TOTAL</b>	<b>37.830</b>	<b>-</b>	<b>853</b>	<b>823</b>	<b>37.860</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2011	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2012
Logiciels et licences	4.583		418	695	4.306
Clientèle	7.504		2.255		9.759
Marques	568		212		780
Droits aux baux	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>12.655</b>	<b>-</b>	<b>2.885</b>	<b>695</b>	<b>14.845</b>

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2011	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2012
Logiciels et licences	-				-
Clientèle	3.658		982		4.640
Marques	1.037		17		1.054
Droits aux baux	12				12
<b>TOTAL</b>	<b>4.707</b>	<b>-</b>	<b>999</b>	<b>-</b>	<b>5.706</b>

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Logiciels et licences	1.436	1.349
Clientèle	12.257	15.314
Marques	2.996	3.182
Droit aux baux	621	623
<b>TOTAL</b>	<b>17.310</b>	<b>20.468</b>

Le poste « Marques » est représentatif des marques identifiées par le Groupe.

Les logiciels comprennent l'écart d'évaluation dégagé lors de l'acquisition de la société I.C.G, soit une valeur brute de 897K€, intégralement amortie.

Les clientèles et marques des sociétés acquises sont susceptibles de faire l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, dans les conditions exposées dans la note n°1.2.5.

NOTE  
7

## Immobilisations corporelles

### 7.1 Analyse du poste par catégorie

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2011	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2012
Terrains constructions, installations techniques	5.651		9.679	53	15.277
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	36.008	21	4.524	8.505	32.048
<b>TOTAL</b>	<b>41.659</b>	<b>21</b>	<b>14.203</b>	<b>8.558</b>	<b>47.325</b>
dont immobilisations en location financement	5.916		924	1 320	5.520

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2011	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2012
Terrains constructions, installations techniques	666		236	52	850
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	25.045		4.879	8.199	21.725
<b>TOTAL</b>	<b>25.711</b>	<b>-</b>	<b>5.115</b>	<b>8.251</b>	<b>22.575</b>
dont immobilisations en location financement	3.227		1.514	1.297	3.444

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Terrains constructions, installations	14.427	4.985
Agencements, mobilier, matériels de bureau & informatique	10.323	10.963
<b>TOTAL</b>	<b>24.750</b>	<b>15.948</b>
dont immobilisations en location financement	2.076	2.689

## 7.2 Contrats de location-financement

Le traitement des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement concerne principalement le matériel informatique, les véhicules de tourisme et le matériel de bureau.

La valeur brute de ce type d'immobilisations s'élève à la clôture de l'exercice à 5.520K€ et la valeur nette à 2.076K€.

Les immobilisations détenues en location financement ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements pour 1.514K€. Les charges financières sur ces contrats s'élèvent à 84K€.

## 7.3 Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

En milliers d'euros	2012	2011
Zone euro	23.627	14.624
Hors zone euro	1.123	1.324
<b>TOTAL</b>	<b>24.750</b>	<b>15.948</b>

NOTE  
8

## Actifs financiers non courants

### 8.1 Détail des comptes de bilan

En milliers d'euros	Montants bruts 2012	Provisions	Montants nets 2012	Montants nets 2011
Titres mis en équivalence	86		86	78
Autres titres de	158		158	158
Autres titres immobilisés	662	611	51	50
Prêts	182		182	339
Autres	2.113	32	2.081	2.063
<b>TOTAL</b>	<b>3.201</b>	<b>643</b>	<b>2.558</b>	<b>2.688</b>

Les autres actifs financiers non courants se composent essentiellement des dépôts de garantie au titre des loyers commerciaux.

### 8.2 Commentaires sur les titres de participation

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans des sociétés qui n'ont pas été consolidées pour les raisons mentionnées en note n°4.

Ces sociétés n'ont pas de caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés et le Groupe n'a souscrit aucun engagement particulier à leur profit qui pourrait l'engager au-delà de la valeur des titres détenus.

La SNC PLATE FORME LAFFITTE ainsi que SYNERGIE SLOVAKIA, détenues respectivement à 44% et 34% sont mises en équivalence, la quote-part du résultat 2012 étant venue en augmentation de la valeur brute des titres détenus.

### 8.3 Variation des actifs financiers non courants

En milliers d'euros	2011	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	2012
Autres titres de participation	236		10	2	244
Autres titres immobilisés	661		1		662
Prêts et autres	2.433		195	333	2.295
<b>TOTAL</b>	<b>3.330</b>	<b>-</b>	<b>206</b>	<b>335</b>	<b>3.201</b>

Les autres titres immobilisés correspondent à des participations inférieures à 20%.

NOTE  
9

#### Impôts différés

En milliers d'euros	2012	2011	VARIATION
<b>Actif fiscal différé créé au titre de :</b>			
Déficits fiscaux reportables et amortissements réputés différés à imputer	669	416	253
Décalages temporaires	1.649	2.344	(695)
<b>Total actif fiscal latent</b>	<b>2.317</b>	<b>2.760</b>	<b>(443)</b>
Passif fiscal latent	5.358	5.482	(124)
<b>TOTAL</b>	<b>(3.041)</b>	<b>(2.722)</b>	<b>(319)</b>

Dans un souci de prudence, certains déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ont pas été retenus. L'économie d'impôt correspondante se serait élevée à 1.163K€, dont 623K€ afférant à l'exercice 2012.

NOTE  
10

#### Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Clients	349.677	360.371
Factures à établir	7.150	11.275
Dépréciation	(16.920)	(15.684)
<b>TOTAL</b>	<b>339.907</b>	<b>355.962</b>

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des créances clients sont décrites en note n°1.2.8. Le risque client est limité dans la mesure où aucun client ne représente plus de 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Montant des créances clients arrivées à échéance, non dépréciées :</b>		
▪ Echues, moins 90 jours	47.756	50.122
▪ Echues, entre 90 et 180 jours	7.283	8.467
▪ Echues, plus de 180 jours	6.261	4.105
<b>TOTAL</b>	<b>61.300</b>	<b>62.694</b>

NOTE  
11

## Etat des échéances des actifs courants à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants Bruts		< 1an		>1an	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Actif courant</b>						
Clients douteux ou litigieux	4.018	2.957			4.018	2.957
Autres créances clients	335.889	353.005	335.889	353.005		
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>339.907</b>	<b>355.962</b>	<b>335.889</b>	<b>353.005</b>	<b>4.018</b>	<b>2.957</b>
Personnel et comptes rattachés	5.445	6.227	5.445	6.221		6
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	12.451	10.244	12.451	10.219		25
Impôt sur les bénéfices	7.666	2.759	7.666	2.759		
Autres impôts et taxes	4.062	2.013	4.062	2.013		
Débiteurs divers	2.948	4.712	2.948	4.501		211
Charges constatées	3.262	3.369	3.262	3.369		
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>35.836</b>	<b>29.323</b>	<b>35.836</b>	<b>29.081</b>	<b>-</b>	<b>242</b>
<b>TOTAL</b>	<b>375.744</b>	<b>385.285</b>	<b>371.726</b>	<b>382.086</b>	<b>4.018</b>	<b>3.199</b>

La variation de la dépréciation des actifs financiers est mentionnée dans la note 1.2.16.

NOTE  
12

## Actifs financiers courants et trésorerie

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Actifs financiers courants</b>		
<b>Trésorerie et équivalents</b>		
Valeurs mobilières de placement	15.380	29.141
Dépôts à terme	1.900	1.900
Disponibilités	17.738	18.012
<b>TOTAL</b>	<b>35.018</b>	<b>49.053</b>

Les valeurs mobilières de placement sont des OPCVM à court terme ne comportant aucun risque.

Les dépôts et comptes à terme ont des durées de un à trois mois maximum.

NOTE  
13

## Capitaux propres

### 13.1 Capital social

Le capital est composé au 31 décembre 2012 de 24.362.000 actions au nominal de 5€.

Les actions bénéficient d'un droit de vote double lorsqu'elles sont maintenues au nominatif pendant deux ans au moins.

## 13.2 Actions propres

L'animation du titre est confiée à un prestataire de services, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association des Entreprises d'Investissement « AFEI », reconnue par l'AMF.

Au 31 décembre 2012, SYNERGIE détient deux catégories d'actions propres :

- celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (50.978 actions soit 0,21% du capital social) ;
- celles acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2012 (334.627 actions soit 1,37% du capital social).

Les sorties de 2012 ont dégagé une moins value de 65K€ inscrite dans les réserves.

NOTE  
14

## Provisions

### 14.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2011	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	2012
Provisions pour litiges	181	-	131	84	229
Autres provisions risques	1.447	-	229	807	869
<b>Total provisions risques</b>	<b>1.628</b>	<b>-</b>	<b>360</b>	<b>891</b>	<b>1.098</b>
Indemnités départ retraite	1.708	-	366	-	2.073
Autres provisions charges	4	-	2	-	6
<b>Total provisions charges</b>	<b>1.712</b>	<b>-</b>	<b>368</b>	<b>-</b>	<b>2.079</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3.340</b>	<b>-</b>	<b>728</b>	<b>891</b>	<b>3.177</b>

Les reprises de provision comprennent des provisions utilisées à hauteur de 786K€.

### 14.2 Information sur les avantages au personnel

La provision au titre des avantages au personnel concerne exclusivement la provision pour engagements de retraite des salariés permanents en France, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- population jeune ;
- taux d'actualisation (base iBoxx 50) net d'inflation retenu : 2,50% ;
- couverture partielle par l'épargne retraite précédemment versée.

Une variation de +0,5% du taux d'actualisation a un impact de -86K€ sur l'estimation de la provision et une variation de -0.5% un impact de +93K€.

Les avantages au personnel des filiales étrangères autres que ceux couverts par des provisions ne sont pas significatifs.

En milliers d'euros	2012	2011
Valeur actualisée des droits	2.314	1.792
Droits couverts par les actifs financiers	(241)	(85)
<b>ENGAGEMENT NET COMPTABILISE</b>	<b>2.073</b>	<b>1.707</b>

Les indemnités de départ en retraite versées en 2012 se sont élevées à 34K€ contre 331K€ en 2011.

Compte tenu des évolutions législatives en France, la provision a été estimée à compter de 2010 sur la base d'un départ moyen à 65 ans contre 63 ans précédemment.

NOTE  
15

## Emprunts et dettes financières

### 15.1 Analyse par catégorie et échéance de remboursement

En milliers d'euros	Montants		< 1an		1an << 5ans		>5ans	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Emprunts et dettes financières</b>								
Etablissements de crédit	10.569	10.504	3.847	4.162	2.882	4.399	3.839	1.943
Swap	54	151	54	151				
Location financement	2.111	2.848	1.152	1.523	959	1.325		
Emprunts et dettes financières divers	355	355	355	355		-		-
Participation des salariés	11.569	12.569	6.473	2.754	5.096	9.815		
<b>TOTAL</b>	<b>24.658</b>	<b>26.427</b>	<b>11.881</b>	<b>8.945</b>	<b>8.938</b>	<b>15.539</b>	<b>3.839</b>	<b>1.943</b>
<b>Concours bancaires courants</b>								
Concours bancaires	25.178	26.921	25.178	26.921				
Intérêts courus	35	42	35	42				
<b>TOTAL</b>	<b>49.872</b>	<b>53.390</b>	<b>37.094</b>	<b>35.909</b>	<b>8.938</b>	<b>15.539</b>	<b>3.839</b>	<b>1.943</b>
%			74%	67%	18%	29%		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(35.018)	(49.053)						
<b>Trésorerie nette d'endettement</b>	<b>(14.854)</b>	<b>(4.337)</b>						

Au 31 décembre 2012, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêts effectif déterminé après prise en compte des frais d'émission et des primes d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

#### Location financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux futurs au titre de la location et leur valeur actualisée est le suivant :

Paiement minimaux futurs	2.111
Actualisation	35
Valeur actualisée	2.076

### 15.2 Ventilation par zone monétaire et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants		<1an		1an << 5ans		>5ans			
	2012	%	2011	%	2012	2011	2012	2011		
Euro	24.249	100%	25.920	100%	11.472	8.439	8.938	15.538	3.839	1.943
Livre Sterling	-	0%	-	0%	-	-	-	-	-	-
Dollar canadien	-	0%	-	0%	-	-	-	-	-	-
Franc suisse	-	0%	-	0%	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24.249</b>	<b>100%</b>	<b>25.920</b>	<b>100%</b>	<b>11.472</b>	<b>8.439</b>	<b>8.938</b>	<b>15.538</b>	<b>3.839</b>	<b>1.943</b>

## 15.3 Ventilation par nature de taux d'intérêts et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				<1an		1an << 5ans		>5ans	
	2012	%	2011	%	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Fixe	8.569	35%	5.733	22%	1.847	1.392	2.882	2.398	3.839	1.943
Variable swapé	2.000	8%	4.000	15%	2.000	2.000		2.000		
Variable capé	-	0%	770	3%		770				
Variable autre	13.681	56%	15.417	59%	7.625	4.277	6.056	11.140		
<b>TOTAL</b>	<b>24.250</b>	<b>100%</b>	<b>25.920</b>	<b>100%</b>	<b>11.472</b>	<b>8.439</b>	<b>8.938</b>	<b>15.538</b>	<b>3.839</b>	<b>1.943</b>

## 15.4 Analyse des emprunts et dettes financières portant intérêt

Montant nominal	Taux d'intérêt		Échéance	Capital restant dû	
	d'émission / nominal	effectif		2012 (K€)	2011 (K€)
	Euribor				
Emprunt de 7,7 M€ (06/2007) (*)	3M+0,40	1,66%	juin-12	-	770
Emprunt de 5 M€ (10/2008)	5,16%	5,16%	oct-13	1.105	2.155
Emprunt de 10 M€ (10/2008) (**)	4,87%	4,87%	oct-13	2.000	4.000
Emprunt de 1 M€ (12/2010)	3,33%	3,33%	oct-25	894	948
Emprunt de 1,7 M€ (02/2011)	3,57%	3,57%	déc-25	1.522	1.613
Emprunt de 4,3 M€ (09/2012)	3,45%	3,45%	déc-25	4.210	
Emprunts de location financement (cumulé)				2.111	2.848
Autres emprunts				839	1.018
Participation des salariés	TMOP	3,36%		11.569	12.569
<b>TOTAL (***)</b>				<b>24.250</b>	<b>25.920</b>

\* cap à 5,5% (cf. Note N°15.5) - \*\* taux : euribor + 0,4% avec swap - \*\*\* le solde des emprunts est présenté avant intérêts.

## 15.5 Exposition aux risques de marché de taux d'intérêts, de change et de liquidité

La Direction Financière du Groupe assure la centralisation des financements, de la gestion des changes, taux d'intérêts et risque de contrepartie. Jusqu'en 2007, le Groupe n'a jamais eu recours à l'utilisation d'aucun instrument financier de couverture eu égard à sa faible exposition aux risques de taux.

### 15.5.1 Risque de taux d'intérêts

SYNERGIE a un endettement financier essentiellement en euros au 31 décembre 2012.

L'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêts au 31 décembre 2012 met en évidence les points suivants :

- Les financements du Groupe à taux fixe ne sont pas impactés par l'évolution des taux d'intérêts. Les autres actifs et passifs financiers à court terme ne sont que de manière exceptionnelle sensible aux variations de taux d'intérêts (échéances en général court terme) ;
- En l'absence d'activation de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêts ou d'investissement net dans une entité étrangère, les fluctuations de taux d'intérêts n'ont aucun impact directement en capitaux propres du Groupe.

Depuis juin 2007, SYNERGIE dispose d'un contrat de cap d'intérêt ; en cas de hausse des taux au-delà du taux d'exercice, le cap convertit l'emprunt à taux variable en emprunt à taux fixe. Les taux sur 2012 étant restés en deçà du taux d'exercice, le cap n'a pas été activé ce qui a permis de bénéficier de la baisse des taux.

En octobre 2008, un emprunt à taux variable a été contracté avec un swap. La valeur du swap à la clôture de l'exercice 2012 est de -54K€.

Sur la base des données de marché en date de clôture, il n'y aurait pas d'impact d'une variation de +/-50 points de base de la courbe des taux d'intérêt euro à court terme.

### 15.5.2 Risque de taux de change

Les cours de clôture par rapport à l'euro sont les suivants :

Devises	2012	2011
Livre Sterling	0,8161	0,8353
Dollar canadien	1,3137	1,3215
Franc suisse	1,2072	1,2156
Couronne tchèque	25,1510	25,7870

L'exposition au risque de change du bilan, relatives aux comptes courants en devises apportés aux filiales britanniques et canadiennes s'analyse de la façon suivante au 31 décembre :

En milliers d'euros	Montants	Zone Livre Sterling	Zone Dollar Canadien	Autres monnaies
Actifs monétaires 2012	19.448	18.014	1.435	NS
Actifs monétaires 2011	20.761	17.740	3.021	NS

Ces éléments sont libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale.

L'analyse de sensibilité au risque de change au 31 décembre 2012 conduit au constat suivant : sur la base des données de marché en date de clôture, l'impact à court terme d'une variation de +/- 10% des devises respectives s'établit à +/- 1.945K€ sur le résultat de 2012.

### 15.5.3 Risque de liquidité

La politique de financement du Groupe s'appuie sur la centralisation des financements externes et une trésorerie nette excédentaire au 31 décembre 2012.

Il en résulte un risque de liquidité non significatif.

Par ailleurs le Groupe SYNERGIE est soumis à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2012.

Ce constat est lié le plus souvent au fait que les ratios à respecter intègrent au numérateur l'endettement net des comptes consolidés lesquels présentent une trésorerie nette d'endettement positive.

Les autres ratios et seuils à respecter sont les suivants :

- « dettes financières / fonds propres » inférieur à 0,6 ;
- « charges financières / capacité d'autofinancement » inférieur à 0,2.

NOTE  
16

## Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Fournisseurs	6.577	9.004
Factures à recevoir	6.123	5.472
<b>TOTAL</b>	<b>12.700</b>	<b>14.476</b>

NOTE  
17

## Etat des échéances des autres passifs courants

En milliers d'euros	Montants		< 1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Fournisseurs	12.700	14.476	12.700	14.476				
Personnel	104.281	106.936	104.258	104.733			24	2.203
Organismes sociaux	70.286	74.380	70.286	74.380				
Impôt sur les bénéfices	1.336	4.272	1.336	4.272				
Autres impôts et taxes	73.533	80.772	73.533	80.772				
<b>Sous-total 1</b>	<b>262.135</b>	<b>280.836</b>	<b>262.112</b>	<b>278.633</b>	-	-	24	2.203
Dettes sur immobilisations	7.995	12.340	7.995	6.840		5.500		
Autres dettes	5.261	3.858	5.261	3.858				
Produits constatés d'avance	10	5	10	5				
<b>Sous-total 2</b>	<b>13.266</b>	<b>16.203</b>	<b>13.266</b>	<b>10.703</b>	-	5.500	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>275.402</b>	<b>297.039</b>	<b>275.378</b>	<b>289.336</b>	-	5.500	24	2.203

Des engagements de rachat des minoritaires ont été constatés en dettes sur immobilisations pour 2.237K€, avec comme contrepartie le poste intérêts minoritaires, la différence augmentant les écarts d'acquisition, dans la mesure où ces engagements sont relatifs à des regroupements d'entreprises réalisés avant 2011.

Les compléments de prix sur filiales acquises sont également compris dans les dettes sur immobilisations.

## Notes annexes au compte de résultat

NOTE  
18

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué exclusivement des facturations liées aux prestations de Gestion des Ressources Humaines.

Il inclut au 31 décembre 2012 des facturations hors Travail Temporaire (placement de salariés permanents, outsourcing, formation ...) à hauteur de 18.965K€, soit 1,3% du chiffre d'affaires consolidé. Ces activités en cours de développement dans le Groupe restent, cependant en l'état, non significatives et ne constituent pas un secteur d'activité distinct.

## Charges opérationnelles

### 19.1 Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites dans le résultat opérationnel courant sont constituées des éléments suivants :

En milliers d'euros	2012	2011
Salaires et traitements	1.028.610	1.019.490
Charges sociales	297.158	296.927
Participation des salariés	24	2.203
Transferts de charges et reprises de provisions	(8.402)	(6.971)
<b>TOTAL</b>	<b>1.317.390</b>	<b>1.311.649</b>

### 19.2 Autres informations sur les charges opérationnelles

Les dotations aux provisions sont présentées augmentées des charges irrécouvrables et diminuées des reprises de provisions.

Les transferts de charges ont été affectés aux postes du compte de résultat par nature de charges.

### 19.3 Autres informations sur le résultat opérationnel

Les produits et charges non récurrents sont présentés en autres produits et charges opérationnels

## Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Produits sur valeurs mobilières	130	317
Revenus sur créances	516	422
<b>Produits financiers</b>	<b>646</b>	<b>739</b>
Intérêts location financement	(230)	(234)
Agios bancaires et divers	(1.195)	(1.227)
Intérêts sur emprunts	(394)	(370)
Intérêts participation des salariés	(373)	(443)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(2.192)</b>	<b>(2.273)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1.546)</b>	<b>(1.535)</b>
Ecart de conversion	475	716
Autres produits et charges	(2)	27
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>473</b>	<b>743</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(1.073)</b>	<b>(792)</b>

## Impôt sur les bénéfices

### 21.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt inscrite au compte de résultat se ventile comme suit :

Impôt sur les bénéfices	7.234
Impôts différés	239
	<b>7.473</b>
C V A E (France)	11.519
Irap (Italie) / Gewerbesteuer (Allemagne)	585
	<b>19.577 K€</b>

### 21.2 Taux effectif d'impôt

L'écart entre le montant de l'impôt sur le bénéfice, calculé au taux normal d'imposition en France et le montant effectif d'impôt s'explique comme suit :

En milliers d'euros	2012
<b>Résultat avant charge d'impôt</b>	<b>34.645</b>
<b>Résultat avant impôt après CVAE et Irap</b>	<b>22.541</b>
Taux d'impôt en vigueur (en France)	36,10%
<b>Impôt théorique</b>	<b>8.137</b>
Différences de taux d'imposition à l'étranger	101
Déficits fiscaux non activés	623
Dépréciation compte courant EURYDICE	(967)
CICE	(506)
Dépréciation survaleurs	163
Effet des différences permanentes *	(77)
<b>TOTAL</b>	<b>7.473</b>
<b>Taux effectif</b>	<b>33,2%</b>

\* Les différences permanentes correspondent aux charges non déductibles et aux produits non imposables.

## Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat net consolidé annuel, part du Groupe, au nombre d'actions correspondant au 31 décembre.

Il n'y a aucun instrument dilutif pouvant modifier le résultat net et le nombre d'actions retenues à l'exception du programme de rachat d'actions propres, dont l'incidence n'était pas significative 2011 et 2012.

	2012	2011
Résultat net (part du groupe)	15.350 K€	18.909 K€
Nombre d'actions	24 362 000	24 362 000
Nombre d'actions auto-détenues	385 605	374 263
Nombre d'actions de base	23 976 395	23 987 737
Résultat par action (*)	0,62 €	0,79 €
Résultat dilué par action (*)	0,62 €	0,79 €

(\*) rapporté à 24 362 000 actions

## Informations sectorielles

### 23.1 Informations par zone géographique

#### 23.1.1 Actifs 2012

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
Immobilisations	28.802	80.914	7.095	4.676	121.488
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>291.515</b>	<b>165.127</b>	<b>68.025</b>	<b>8.972</b>	<b>533.639</b>

La France est elle-même ventilée en 4 régions (1) : Région 1 : Bourgogne, Rhône-Alpes, Paca  
Région 2 : Aquitaine, Midi Pyrénées  
Région 3 : Bretagne, Normandie, Nord, Est  
Région 4 : Ile de France, Centre

(1) Le découpage des régions a été modifié entre 2011 et 2012 afin de tenir compte de modifications dans l'organisation interne.

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
Immobilisations	1.853	1.172	2.113	1.964	21.701	28.802
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>55.444</b>	<b>47.659</b>	<b>85.105</b>	<b>31.108</b>	<b>72.199</b>	<b>291.515</b>

#### 23.1.2 Actifs 2011

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
Immobilisations (2)	20.100	82.339	7.254	4.667	114.360
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>312.861</b>	<b>163.580</b>	<b>68.411</b>	<b>6.606</b>	<b>551.458</b>

(2) La présentation a été modifiée par rapport à 2011 pour affecter les écarts d'acquisition dans le secteur géographique concerné

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
Immobilisations	1.065	1.367	1.837	2.347	13.485	20.100
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>44.370</b>	<b>65.895</b>	<b>87.590</b>	<b>37.164</b>	<b>77.843</b>	<b>312.861</b>

#### 23.1.3 Eléments de compte de résultat 2012

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
<b>ANNEE 2012</b>					
Chiffre d'affaires	833.799	344.635	236.267	34.094	1448.795
Résultat opérationnel	25.427	6.352	3.267	672	35.718
Résultat financier	133	(440)	(739)	(27)	(1.073)
Résultat avant impôt	25.560	5.912	2.528	645	34.645
Contribution au résultat net	9.446	3.700	1.414	514	15.074
Amortissements	2.474	4.103	572	189	7.338
Dépréciations	3.757	1.236	715	6	5.714

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
<b>ANNEE 2012</b>						
Chiffre d'affaires	216.399	190.227	316.217	108.204	2.752	833.799
Résultat opérationnel	8.112	10.271	15.199	1.865	(10.020)	25.427
Résultat financier	-	-	-	(105)	238	133
Résultat avant impôt	8.112	10.271	15.199	1.760	(9.782)	25.560
Contribution au résultat net	5.184	6.563	9.712	869	(12.882)	9.446
Amortissements	254	134	294	239	1.553	2.474
Dépréciations	24	17	48	8	3.660	3.757

### 23.1.4 Eléments de compte de résultat 2011

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL	
<b>ANNEE 2011</b>						
Chiffre d'affaires	867.462	313.451	237.008	28.663	<b>1446.584</b>	
Résultat opérationnel	28.126	9.804	5.251	873	<b>44.054</b>	
Résultat financier	650	(639)	(768)	(59)	<b>(816)</b>	
Résultat avant impôt	28.776	9.166	4.483	814	<b>43.239</b>	
Contribution au résultat net	10.280	5.843	2.685	497	<b>19.305</b>	
Amortissements	2.327	3.388	562	227	<b>6.504</b>	
Dépréciations	3.966	1.500	799	63	<b>6.328</b>	
Soit pour la France :						
En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
<b>ANNEE 2011</b>						
Chiffre d'affaires	172.926	255.152	319.290	118.006	2.088	<b>867.462</b>
Résultat opérationnel	7.530	12.029	15.050	1.889	(8.372)	<b>28.126</b>
Résultat financier	-	-	-	-	650	<b>650</b>
Résultat avant impôt	7.530	12.029	15.050	1.889	(7.722)	<b>28.776</b>
Contribution au résultat net	4.812	7.687	9.617	1.207	(13.043)	<b>10.280</b>
Amortissements	160	194	239	542	1.192	<b>2.327</b>
Dépréciations	13	75	43	95	3.740	<b>3.966</b>

## Autres informations

NOTE  
24

### Effectifs du Groupe

#### 24.1 Effectifs en 2012

Salariés permanents	2012	2011
Cadres	466	448
Employés	1.852	1.816
<b>TOTAL</b>	<b>2.318</b>	<b>2.264</b>
Salariés intérimaires détachés en mission par le Groupe	41.422	42.711
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43.740</b>	<b>44.975</b>

#### 24.2 Comparatif

CADRES		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
704	560	10 018	10 683	33 018	33 732	43 740	44 975

## Informations relatives aux parties liées

---

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises consolidées.

### 25.1 Rémunération globale

La rémunération globale des membres des organes d'Administration et de Direction du Groupe en 2012, s'élève à 933K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	brut	charges sociales
Salaires et avantages à court terme	892	378
Avantages postérieurs à l'emploi	41	
Autres avantages à long terme		
Paiement en actions		
<b>TOTAL</b>	<b>933</b>	<b>378</b>

### 25.2 Engagements de retraite

Il n'existe aucun engagement de cette nature au bénéfice des organes d'Administration et de Direction, hormis les indemnités prévues à la convention collective concernant les salariés Administrateurs, soit 41K€ et faisant l'objet d'une provision décrite à la note n°14.2.

### 25.3 Avances et crédits accordés

Il n'existe à la clôture 2012 aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes d'Administration et de Direction.

### 25.4 Autres informations

SCI Les Genêts 10 : les loyers s'élèvent à 410K€, le dépôt de garantie à 72K€, le solde à la clôture est nul et les dates d'échéance des baux sont respectivement le 30 septembre 2018 (locaux) et le 31 août 2015 (parkings).

## Intégration fiscale

---

### PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE DU GROUPE SYNERGIE EN 2012

SYNERGIE  
SYNERGIE CONSULTANTS  
SYNERGIE FORMATION  
AILE MEDICALE  
I C G (intégration à compter de 2012)  
INTERSEARCH FRANCE (intégration à compter de 2012)  
SYNERGIE PROPERTY (intégration à compter de 2012)

Le régime d'intégration fiscale n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de l'exercice.

## Engagements et passifs éventuels

### 27.1 Engagements reçus et actifs éventuels

Les banques ont garanti SYNERGIE et certaines de ses filiales de Travail Temporaire vis-à-vis de ses clients pour 68.878K€ en France et 12.451K€ pour les filiales étrangères au 31 décembre 2012.

### 27.2 Engagements donnés et passifs éventuels

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées comme le sont les autres avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel.

#### Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élevaient à 335K€ au 31 décembre 2012.

#### Etat des actifs affectés en garantie

Les sûretés garantissant des emprunts souscrits par le Groupe auprès des établissements de crédit sont négligeables.

#### Engagements sur locations simples

L'échéancier détaillant les engagements minimums de loyers et converti sur la base de la trésorerie décaissée et des taux de change à la clôture, non actualisés et indexés aux derniers taux connus, à partir de janvier 2012 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1an	< 1an<<5ans	>5ans	2012	2011
Engagements sur locations simples France	3.882	3.042		6.924	7.107
Engagements sur locations simples filiales étrangères	4.284	10.285	2.814	17.383	14.692
<b>TOTAL</b>	<b>8.166</b>	<b>13.327</b>	<b>2.814</b>	<b>24.306</b>	<b>21.799</b>

Le montant des paiements comptabilisés en charges au titre des contrats de location simple s'élève en 2012 à 12.765K€.

#### Droit individuel à la formation (DIF)

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 86 453 heures.

#### Aucune action de la société n'est nantie.

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés en note n°15) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

Aucun événement autre que ceux mentionnés précédemment n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

## Evènements postérieurs au 31 décembre 2012

NOTE  
28

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes 2012 n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

NOTE  
29

### Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont les suivants :

	FIGESTOR				JM AUDIT & CONSEILS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Audit</b>								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
○ Emetteur	214	208	82	81	214	208	100	99
○ Filiales intégrées globalement	48	49	18	19		3	0	1
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
○ Emetteur		~		~		~		~
○ Filiales intégrées globalement		~		~		~		~
<b>Sous-total</b>	<b>261</b>	<b>257</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>214</b>	<b>211</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social		~		~		~		~
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)						~		~
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>261</b>	<b>257</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>214</b>	<b>211</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Synergie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I.- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

## II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### ***Estimation des actifs immobilisés***

Les notes 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5 et 1.2.7 de l'annexe précisent les modalités des éléments de l'actif immobilisé dont les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Nous avons revu le caractère approprié et raisonnable des variables et hypothèses utilisées dans le cadre des tests de pertes de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée notamment sur l'analyse de la sensibilité.

L'incidence des tests de dépréciation et de sensibilité est mentionnée dans la note 5 de l'annexe.

### ***Estimations des risques***

La note 1.2.8 de cette annexe décrit les modalités d'évaluation et de prévention des risques de non recouvrement des créances et précise que le Groupe a mis en place des méthodes de reconnaissance des produits de nature à assurer, entre autres, le respect du principe d'indépendance des exercices. L'incidence de ces évaluations est mentionnée en note 10.

La note 15.5 de l'annexe mentionne les résultats des tests de sensibilité concernant les risques de taux d'intérêts, risques de taux de change et risques de liquidité. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et vérifié qu'une information appropriée était fournie dans l'annexe.

Nous avons examiné le dispositif mis en place pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III.- VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Paris, le 26 Avril 2013

Les Commissaires aux comptes  
Membres des Compagnies régionales de Versailles et de Paris

**JM AUDIT ET CONSEILS**

**FIGESTOR**

*Gérard PICAULT*

*Pascale RENOU*

*Pierre LAOT*

*Frédéric FARAÏT*

# Comptes sociaux

## DONNÉES FINANCIERES

- Bilan de SYNERGIE SA avant affectation
- Compte de Résultat de SYNERGIE SA
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## IV. COMPTES SOCIAUX DE SYNERGIE S.A.

### 1. Bilan de SYNERGIE SA avant affectation

ACTIF	NOTES	2012			2011
		BRUT	DEPREC	NET	NET
En milliers d'euros	N°				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets, licences, marques		4.211	2.509	1.702	1.435
Fonds commercial, droit au bail		3.578	207	3.371	3.431
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	4	<b>7.789</b>	<b>2.716</b>	<b>5.073</b>	<b>4.866</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		110		110	110
Constructions		1.133	472	661	724
Autres immobilisations corporelles		14.031	9.998	4.033	3.251
Immobilisations en cours		311		311	505
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	3	<b>15.585</b>	<b>10.470</b>	<b>5.115</b>	<b>4.590</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations		84.992	5.312	79.680	71.183
Créances rattachées à des participations		10.997		10.997	10.837
Autres titres immobilisés		620	611	9	9
Prêts		119		119	133
Autres immobilisations financières		4.554	756	3.798	4.277
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	5	<b>101.282</b>	<b>6.679</b>	<b>94.603</b>	<b>86.439</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	9	<b>124.656</b>	<b>19.865</b>	<b>104.791</b>	<b>95.895</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Avances, acomptes versés / commandes		289		289	677
Créances clients et comptes rattachés	6/10	205.568	10.725	194.843	209.625
Autres créances	10/11	58.198	3.151	55.047	54.031
Valeurs mobilières de placements	12	17.230		17.230	30.985
Disponibilités		1.275		1.275	2.017
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>282.560</b>	<b>13.876</b>	<b>268.684</b>	<b>297.335</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance		561		561	805
Ecart de conversion actif	8/18	3.263		3.263	3.675
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>411.040</b>	<b>33.741</b>	<b>377.299</b>	<b>397.710</b>

<b>PASSIF</b>	<b>NOTES</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
En milliers d'euros	N°		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	13.1	121.810	121.810
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale	13.2	7.129	6.658
réserves réglementées		3.328	281
Autres réserves		5.442	
Report à nouveau		2.081	8.811
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>10.319</b>	<b>9.420</b>
Provisions Réglementées		2.617	2.272
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>152.726</b>	<b>149.252</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		3.992	4.445
Provisions pour charges			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7/14</b>	<b>3.992</b>	<b>4.445</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15	3.170	7.896
Emprunts et dettes financières diverses	15	28.061	28.720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5.097	6.176
Dettes fiscales et sociales		175.300	188.889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17	6.046	9.570
Autres dettes		2.723	2.369
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>16</b>	<b>220.397</b>	<b>243.620</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif	8/18	184	393
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>377.299</b>	<b>397.710</b>

## 2. Compte de résultat de SYNERGIE SA

En milliers d'euros	NOTES N°	2012	2011
<b>Produits d'exploitation</b>			
Production de services		816.201	846.888
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		241	137
Reprises d'amortissements, transferts de charges		12.857	12.386
Autres produits		1.766	1.717
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	19/20	<b>831.065</b>	<b>861.128</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres achats et charges externes		30.033	27.409
Impôts, taxes et versements assimilés		34.964	36.716
Salaires et traitements	21	562.967	581.547
Charges sociales		178.434	186.043
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1.456	1.285
Dotations aux provisions sur actifs circulants		3.322	3.172
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		3.641	2.795
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>814.817</b>	<b>838.967</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>16.248</b>	<b>22.161</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations		1.041	1.566
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
D'autres intérêts et produits assimilés		293	251
Reprises sur provisions et transferts de charges		644	1.531
Différences positives de change		271	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		137	332
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>2.386</b>	<b>3.680</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions		3.405	2.694
Intérêts et charges assimilés		975	3.873
Différences négatives de change		21	9
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		<b>4.401</b>	<b>6.576</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	22	<b>(2.015)</b>	<b>(2.896)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>14.233</b>	<b>19.265</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		1	9
Sur opérations en capital		172	173
Reprises sur provisions et transferts de charges		756	1.470
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>929</b>	<b>1.652</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion		113	17
Sur opérations en capital		648	1.162
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1.061	1.032
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1.822</b>	<b>2.211</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	23	<b>(893)</b>	<b>(559)</b>
Impôt sur les bénéfices	24	3.021	7.145
Participation des salariés			2.141
<b>Total des produits</b>		<b>834.380</b>	<b>866.460</b>
<b>Total des charges</b>		<b>824.061</b>	<b>857.040</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>10.319</b>	<b>9.420</b>

### 3. Tableau des flux de trésorerie de SYNERGIE SA

En milliers d'euros	2012	2011
Résultat net	10.319	9.420
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Plus-values de cessions	103	526
- Amortissements et provisions (nets de reprises)	(522)	3.342
<b>MARGES BRUTES D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>9.900</b>	<b>13.288</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2.271)	(6.447)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>7.629</b>	<b>6.841</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2.363)	(2.214)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	111
Acquisitions d'immobilisations financières	(10.210)	(24.601)
Cessions d'immobilisations financières	2.354	2.956
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(10.219)</b>	<b>(23.748)</b>
Dividendes versés aux actionnaires	(7.190)	(7.302)
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	(3.851)	(4.568)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE</b>	<b>(11.041)</b>	<b>(11.870)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(13.631)</b>	<b>(28.777)</b>
Trésorerie à l'ouverture	32.093	60.870
Trésorerie à la clôture	18.471	32.093

(1) les dividendes reçus des filiales sont considérés comme des flux liés à l'activité

## 4. Annexe au bilan et au compte de résultat de SYNERGIE SA

### Faits caractéristiques de l'exercice

#### Variation des titres de participations

##### Mai 2012

Augmentation de capital de la filiale canadienne GESTION HUNT par incorporation du compte courant à hauteur de 1.546K€.

##### Juin 2012

Augmentation de capital de SYNERGIE PROPERTY par incorporation du compte courant à hauteur de 2.763K€ et apport en numéraire pour 2.200K€.

Acquisition de 64 actions de la holding britannique ACORN (SYNERGIE) UK ce qui porte la détention à 94,22% du capital.

#### Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration fiscale, dont SYNERGIE SA est la tête de Groupe, a été étendu à INFORMATIQUE CONSEIL GESTION (ICG), INTERSEARCH FRANCE et SYNERGIE PROPERTY.

#### Autres faits significatifs

Une provision pour dépréciation du compte courant de la filiale EURYDICE PARTNERS a été enregistrée pour 2.679K€.

Un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2010 et 2011 a fait l'objet en 2012 d'une notification de redressement et conduit à la constatation d'une provision de 99K€ ; une contestation partielle de ce redressement est en cours.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), calculé sur les salaires intérimaires de décembre 2012 réglés en janvier 2013 à hauteur de 1.403K€ a été pris en compte et a été imputé sur les charges sociales conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.

## Principes, règles et méthodes comptables

NOTE  
1

### Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales établies notamment aux articles 123-12 à 123-23 du Code de Commerce, ainsi que dans le Règlement n°99-03 du CRC (Plan Comptable Général).

NOTE  
2

### Valorisation des immobilisations

#### 2.1 Options prises par la société

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La société a pris l'option d'incorporer les frais d'acquisition dans les coûts d'acquisition des titres de participation acquis. Par contre, en ce qui concerne les actifs incorporels et corporels ainsi que les actifs financiers autres que les titres de participation, la société a opté pour une comptabilisation en charges.

La société a décidé de ne pas activer les coûts d'emprunts dans les actifs éligibles.

#### 2.2 Immobilisations par composants

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par la société, aucun composant n'a été jugé suffisamment significatif pour justifier une comptabilisation séparée et un plan d'amortissement spécifique.

NOTE  
3

### Durée d'utilisation des immobilisations

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE	
	Durée d'utilisation	Durée d'usage
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Concessions, brevets, droits similaires	5 ans	1 à 3 ans
Fonds commercial	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Constructions	20 à 30 ans	20 à 30 ans
Agencements & aménagement des constructions	-	-
Installations techniques	-	-
Matériel et outillage	5 ans	5 ans
Installations générales	7 ans	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau	5 ans	4 ans
Matériel informatique	5 ans	3 ans
Mobilier	10 ans	4 ans

Le différentiel entre durée comptable et durée fiscale a été traité en amortissement dérogatoire et inscrit en provision réglementée.

NOTE  
4

## Immobilisations incorporelles

---

Le poste « Concessions, brevets, licences, marques » est constitué par la marque SYNERGIE et par des logiciels.

Le poste « Fonds commercial, droit au bail » est constitué de fonds de commerce proprement dit et de droits au bail attachés à des agences en exploitation.

Les immobilisations incorporelles qui présentent des indices de pertes de valeur font l'objet d'un test de dépréciation.

A l'intérieur du poste « Immobilisations en cours », 273K€ correspondent à des développements de logiciels.

NOTE  
5

## Immobilisations financières

---

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition. Ce coût n'intègre pas les éventuels engagements donnés.

Ce dernier peut être diminué postérieurement à l'achat lorsque la mise en jeu d'une garantie détenue par SYNERGIE SA permet de ne pas avoir à acquitter le solde du prix ou autorise le recouvrement auprès des cédants de tout ou partie du montant initialement payé.

Les titres de participation sont évalués, conformément à l'article 332-3 du plan comptable général, à leur valeur d'utilité. Cette valeur qui correspond à ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir est déterminée notamment à partir des flux futurs de trésorerie et de l'intérêt à être présent sur le territoire ou le métier contrôlé par la filiale.

La note n°33 présente le tableau des filiales et participations.

- **Rachat d'actions propres**

Dans le cadre d'un contrat de liquidité, SYNERGIE SA :

- a acheté 143 549 actions au cours moyen de 8,103€
- a vendu 133 071 actions au cours moyen de 8,041€

Au 31 décembre 2012, SYNERGIE SA détient :

- par l'intermédiaire de ce contrat 50 978 actions propres achetées à un prix moyen de 7,09€, soit : 361K€
- 334 627 actions achetées à un prix moyen de 8,97€, soit 1,37% du capital, soit 3.002K€.

Lesdites actions sont enregistrées en immobilisations financières conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général (Art. 442-27).

Le cours de l'action au 31 décembre 2012 s'élève à 7,06€.

NOTE  
6

## Créances et reconnaissance des produits

---

### 6.1 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

SYNERGIE SA a souscrit, tant pour elle-même, que pour ses filiales françaises, une assurance contre les risques d'impayés.

Lorsque les évènements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci sont dépréciées en fonction de la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens) et de la part couverte par l'assurance.

Le Groupe a mis au point des méthodes de reconnaissance de produits dans le cadre d'une procédure intégrée partant de la réalisation de la prestation jusqu'à la facturation des clients. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

### 6.2 Autres créances

Lorsque les créances sur des filiales ont une valeur brute remise en cause par un écart significatif existant déjà entre la valeur des titres de participation et la quote-part des capitaux propres de la filiale détenue par SYNERGIE SA, la dépréciation pourra alors ne pas être constatée si la filiale concernée satisfait à l'une ou l'autre des conditions précédemment citées en note n°5.

NOTE  
7

## Provisions

---

Conformément à l'Art 312-1 du Plan Comptable Général, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Le montant des provisions est arrêté après l'obtention de l'avis de ses Conseils.

NOTE  
8

## Opérations en devises

---

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

## Notes annexes au bilan de SYNERGIE SA

### Actif immobilisé

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2012	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques	3.684	691	164	4.211
Fonds commercial, droit au bail	3.637	-	60	3.577
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>7.321</b>	<b>691</b>	<b>224</b>	<b>7.788</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	110	-	-	110
Constructions	1.133	-	-	1.133
Installations, matériels et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	13.678	1.842	1.489	14.031
Immobilisations en cours	505	117	311	311
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>15.426</b>	<b>1.959</b>	<b>1 800</b>	<b>15.585</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	87.332	8.657		95.989
Autres titres immobilisés	621			621
Prêts	133		13	120
Autres immobilisations financières	4.541	2.353	2.341	4.553
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>92.627</b>	<b>11.010</b>	<b>2.354</b>	<b>101.283</b>
<b>TOTAL</b>	<b>115.374</b>	<b>13.660</b>	<b>4.378</b>	<b>124.656</b>

### Immobilisations incorporelles

L'augmentation du poste « Concessions, brevets, licences, marques » de 691K€ correspond en totalité à l'acquisition de logiciels.

En ce qui concerne les diminutions des immobilisations incorporelles à hauteur de 164K€ et 60K€, elles relèvent respectivement des postes « Logiciels et droit au bail ».

### Immobilisations corporelles

L'augmentation du poste « Autres immobilisations corporelles » résulte pour :

- 1.239K€ d'agencements et d'aménagements liés aux ouvertures, transferts et réfections d'agences ou d'*Open Centers* ;
- 602K€ d'acquisitions de nouveaux matériels et de mobilier de bureau.

### Immobilisations financières

L'augmentation du poste « titres de participation » résulte pour une très large partie des augmentations de capital de SYNERGIE PROPERTY (4.963K€) et GESTION HUNT (1.546K€) et de l'acquisition de 64/675 de ACORN SYNERGIE UK pour 1.888K€.

## Amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2012	Augmentation	Diminution Sorties - Reprises	Montants au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques	2.249	405	146	2.509
Fonds commercial, droit au bail	207			207
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>2.456</b>	<b>405</b>	<b>146</b>	<b>2.716</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	409	63		472
Installations, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	10.427	988	1.417	9.998
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>10.836</b>	<b>1.051</b>	<b>1.417</b>	<b>10.470</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13.292</b>	<b>1.456</b>	<b>1.562</b>	<b>13.186</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	5.312			5.312
Autres titres immobilisés	875	724	232	1.367
Autres immobilisations financières				
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>6.187</b>	<b>724</b>	<b>232</b>	<b>6.679</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19.479</b>	<b>2.180</b>	<b>1.794</b>	<b>19.865</b>

NOTE  
10

## Créances

En milliers d'euros	Montants bruts	Provisions & Amortissements	Montants nets 2012	Montants nets 2011
Clients et comptes rattachés	205.568	10.725	194.843	209.625
Autres créances	58.198	3.151	55.047	54.031
<b>TOTAL</b>	<b>263.766</b>	<b>13.876</b>	<b>249.890</b>	<b>263.656</b>

Des créances sur les organismes de formation figurent pour un montant de 8.396K€ dans le poste autres créances.

Les créances en devises sont appréciées au cours de clôture, l'écart avec le cours initial est affecté en écart de conversion (note n°17).

NOTE  
11

## Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		A un an au plus		A plus d'un an	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Actif immobilisé</b>						
Créances rattachées à des participations	10.997	10.837	938	938	10.059	9.899
Prêts	119	133	47	40	72	93
Autres immobilisations financières	4.554	4.541			4.554	4.541
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>15.670</b>	<b>15.511</b>	<b>985</b>	<b>978</b>	<b>14.685</b>	<b>14.533</b>
<b>Actif circulant</b>						
Client douteux ou litigieux	14.155	13.464			14.155	13.464
Autres créances clients	191.413	206.501	191.413	206.501		
Personnel	53	53	47	47	6	6
Organismes sociaux	8.944	7.056	8.919	7.031	25	25
Impôts sur les bénéficiaires	4.211	-	4.211			
Taxe sur la valeur ajoutée	932	1.050	932	1.050		
Autres impôts	1.895	-	1.895	-		
Groupe et associés	41.790	45.063	38.880	31.375	2.910	13.688
Débiteurs divers	374	1.278	159	1.063	215	215
<b>Total actif circulant</b>	<b>263.766</b>	<b>274.465</b>	<b>246.455</b>	<b>247.067</b>	<b>17.312</b>	<b>27.398</b>
Charges constatées d'avance	561	805	561	805		
<b>TOTAL</b>	<b>279.997</b>	<b>290.781</b>	<b>248.001</b>	<b>248.850</b>	<b>31.997</b>	<b>41.931</b>

Intégrés aux créances, les produits à recevoir de l'exercice 2012 représentent 16.102K€ avec respectivement :

En milliers d'euros	
<b>Clients et comptes rattachés dont :</b>	<b>5.503</b>
Clients - factures à établir hors Groupe	2.954
Clients - factures à établir Groupe	2.549
<b>Autres créances dont :</b>	<b>10.599</b>
Fournisseurs - avoirs à recevoir hors Groupe	73
Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	8
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	548
Organismes de formation - produits à recevoir	8.396
Etat - Impôts et taxes	1.493
Autres créances	80

NOTE  
12

## Placements

En milliers d'euros	2012	2011
Valeurs mobilières de placement	15.330	29.085
Dépôts et comptes à terme	1.900	1.900
<b>TOTAL</b>	<b>17.230</b>	<b>30.985</b>

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des OPCVM monétaires à court terme sans risque.

Le cours de clôture au 31 décembre 2012 a fait apparaître une plus-value latente de 0,4K€.

Les dépôts et comptes à terme ont des durées de 3 mois maximum.

## Capitaux propres

### 13.1 Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 24 362 000 actions de 5€, soit un capital de 121.810K€.

### 13.2 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	TOTAL 2012	TOTAL 2011
Capitaux propres d'ouverture	121.810		15.750	9.420	2.272	149.252	155.948
Réduction de capital						-	(9.083)
Augmentation de capital						-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2011			2 230	(9.420)		(7.190)	(7.302)
Résultat de l'exercice				10.319		10.319	9.420
Mouvements des provisions réglementées					346	346	268
<b>Capitaux propres de clôture</b>	<b>121.810</b>	<b>0</b>	<b>17.980</b>	<b>10.319</b>	<b>2.618</b>	<b>152.727</b>	<b>149.252</b>

Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à une distribution de dividendes à hauteur de 7.190K€, les dividendes non distribués, afférents aux actions propres, étant affectés en report à nouveau pour 119K€.

Le poste « Réserves et Report à nouveau » tient compte d'une « Réserve réglementée » de 3.328K€ correspondant à la réserve pour actions propres.

## Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2011	Augmentation	Diminution	2012
Risques sociaux et fiscaux	673	102	138	637
Autres risques	3.772	71	488	3.355
<b>TOTAL</b>	<b>4.445</b>	<b>173</b>	<b>626</b>	<b>3.992</b>

La reprise de provision pour autres risques correspond pour 412K€ aux risques de change. Au 31/12/2012 cette provision pour risque de change s'élève à 3.263K€.

NOTE  
15

## Emprunts et dettes financières

### 15.1 Détail du compte de bilan

En milliers d'euros	2012	2011
Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit	3.136	6.987
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	35	909
Dettes financières diverses	28.061	28.720
<b>TOTAL</b>	<b>31.231</b>	<b>36.616</b>

La variation du poste « Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit » de 3.851K€ s'explique par les remboursements effectués au cours de l'exercice. Le solde de 3.136K€ est à moins d'un an.

La variation des dettes financières diverses s'explique par l'augmentation des comptes courants de 330K€, la diminution de la participation des salariés (1.003K€) et un dépôt reçu de 14K€.

### 15.2 Etat des actifs affectés en garantie

Les emprunts souscrits par SYNERGIE SA auprès des établissements de crédit ne sont garantis par aucune sûreté.

NOTE  
16

## Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		<1 an		1 an <<5 ans		>5 ans	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit :								
<i>Emprunts, dettes - à 1 an maximum</i>	65	971	65	971				
<i>Emprunts, dettes - à plus de 1 an</i>	3.105	6.925	3.105	3.820		3.105		
Emprunts et dettes financières divers	11.413	12.401	6.423	2.720	4.990	9.681		
Groupe et associés	16.649	16.319	16.649	16.319				
Fournisseurs et comptes rattachés	5.097	6.176	5.097	6.176				
Dettes fiscales et sociales	175.300	188.889	175.300	186.748				2.141
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6.046	9.570	6.046	4.070		5.500		
Autres dettes	2.722	2.369	2.722	2.369				
<b>Sous-total</b>	<b>220.397</b>	<b>243.620</b>	<b>215.407</b>	<b>223.193</b>	<b>4.990</b>	<b>18.286</b>	-	<b>2.141</b>
Produits constatés d'avance	-	-	-	-				
<b>TOTAL</b>	<b>220.397</b>	<b>243.620</b>	<b>215.407</b>	<b>223.193</b>	<b>4.990</b>	<b>18.286</b>	-	<b>2.141</b>

Le délai moyen des règlements fournisseurs est de 52 jours.

Intégrées aux dettes, les charges à payer de l'exercice 2012 représentent 35.771K€ avec respectivement :

<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>65</b>
Dont Intérêts courus sur emprunts	30	
Agios bancaires	35	
<b>Emprunts et dettes financières</b>		<b>257</b>
Dont Intérêts courus sur participation des salariés	257	
<b>Dettes fournisseurs</b>		<b>3.323</b>
Dont Fournisseurs - facture non parvenues hors Groupe	2.461	
Fournisseurs - factures non parvenues Groupe	397	
Fournisseurs d'immobilisations	465	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>31.415</b>
Dont Personnel et comptes rattachés	8.068	
Organismes sociaux	3.527	
Etat - Impôts et taxes	19.820	
<b>Autres dettes</b>		<b>711</b>
Dont Clients - avoirs à établir hors Groupe	675	
Clients - avoirs à établir Groupe	36	

NOTE  
17

### Dettes sur immobilisations

En milliers d'euros	2012	2011
Dettes sur titres de participation	5.503	9.003
Dettes sur fournisseurs (immobilisations)	544	568
<b>TOTAL</b>	<b>6.046</b>	<b>9.571</b>

Dont 5.500K€ liés à la filiale allemande GMW.

NOTE  
18

### Écarts de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif correspondent aux différences de taux de change entre l'euro et la devise locale, calculées à la date d'arrêté sur le solde des comptes courants des filiales GESTION HUNT (Canada), ACORN SYNERGIE UK et ACORN RECRUITMENT (Royaume-Uni).

L'écart de conversion actif soit 3.263K€ est intégralement provisionné. Il concerne ACORN (SYNERGIE) UK et ACORN RECRUITMENT ; l'écart de conversion passif concerne GESTION HUNT.

## Notes annexes au compte de résultat de Synergie SA

NOTE  
19

### Ventilation du Chiffre d'Affaires

En milliers d'euros	2012	2011
CA France	814.557	845.390
CA Export	1.643	1.499
<b>TOTAL</b>	<b>816.200</b>	<b>846.889</b>

Le chiffre d'affaires réalisé en France comprend les facturations au titre de l'activité placement pour 2.430K€.

NOTE  
20

### Autres produits, reprises sur provisions et transferts de charges

En milliers d'euros	2012	2011
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	241	137
Reprises sur amortissements et provisions	2.936	2.293
Transferts de charges	9.921	10.093
Redevances de marques	1.567	1.543
Autres produits de gestion courante	199	174
<b>TOTAL</b>	<b>14.864</b>	<b>14.240</b>

Le poste « Transferts de charges » se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	2012	2011
Transferts de charges sur rémunérations	7.296	7.554
Transferts de charges sur assurances	1.209	1.500
Transferts de charges sur achats non stockés	894	780
Transferts de charges sur locations	254	183
Transferts de charges sur autres services	267	76
<b>TOTAL</b>	<b>9.920</b>	<b>10.093</b>

NOTE  
21

### Charges de personnel

En milliers d'euros	2012	2011
Salaires et charges	562.967	581.547
Charges sociales	178.434	186.043
Participation des salariés		2.141
<b>TOTAL</b>	<b>741.401</b>	<b>769.731</b>

NOTE  
22

## Résultat financier

En milliers d'euros	2012	2011
Produit net des opérations financières avec filiales	782	1.289
Intérêts sur emprunts à L&MT auprès des établissements de crédit	(225)	(399)
Intérêts sur participation aux fruits de l'expansion	(370)	(437)
Frais financiers nets sur opérations bancaires à court terme et divers	(50)	(157)
Abandons de créances	-	(1.972)
Revenus des valeurs mobilières de placement	251	507
Autres produits financiers	179	76
Dotations et reprises de provisions sur titres		(1.965)
Dotations et reprises de provisions sur compte courant	(2.680)	
Dotations et reprises sur provisions sur actions propres	(492)	(232)
Dotations et reprises sur écarts de conversion	412	514
Gains (pertes) de change	250	(9)
Escomptes accordés	(71)	(113)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(2.015)</b>	<b>(2.898)</b>

NOTE  
23

## Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	(113)	(18)
Sur opérations en capital	(648)	(1.162)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(1.061)	(1.032)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>(1.822)</b>	<b>(2.212)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1	9
Sur opérations en capital	173	173
Reprises sur provisions et transferts de charges	756	1.470
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>931</b>	<b>1.652</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(891)</b>	<b>(560)</b>

Les principaux postes de charges et produits exceptionnels en 2012 sont les dotations aux amortissements dérogatoires (888K€ en 2012) et reprises liées (542K€).

NOTE  
24

## Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2012	2011
Sur le résultat courant	4.343	7.725
Sur le résultat exceptionnel	(280)	(198)
Sur la participation aux bénéfices	(773)	(395)
Résultat de l'intégration fiscale	(269)	13
<b>TOTAL</b>	<b>3.021</b>	<b>7.145</b>

NOTE  
25

## Situation fiscale différée

Il apparaît une créance latente de 1.522K€ correspondant aux crédits d'impôts sur charges non déductibles temporairement (contribution sociale de solidarité, participation aux bénéfices et écart de conversion passif de l'exercice).

Il existe par ailleurs une dette latente de 945K€ liée aux provisions réglementées.

## Autres informations sur SYNERGIE SA

NOTE  
26

### Informations concernant les membres des organes d'Administration et de Direction

Sont présentées ci-après diverses informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société SYNERGIE SA.

#### 26.1 Rémunération

La rémunération des dirigeants s'élève à 233K€.

#### 26.2 Engagements de retraite

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2012, aucun engagement contracté par la société SYNERGIE SA en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficieraient les membres des organes de Direction et d'Administration.

#### 26.3 Avances et crédits accordés

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2012, aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes de Direction et d'Administration.

NOTE  
27

### Informations relatives aux parties liées

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société à raison de leurs fonctions dans les entreprises liées.

SCI Les Genêts 10 : les loyers s'élèvent à 441K€, le dépôt de garantie à 76K€, le solde à la clôture est nul et les dates d'échéance des baux sont respectivement le 30 septembre 2018 (locaux), le 31 août 2015 (parkings) et le 17 décembre 2021 (locaux).

NOTE  
28

### Effectifs de la société à la clôture de l'exercice

	Salariés Permanents	Salariés Intérimaires	2012	2011
Cadres et assimilés	313	110	423	406
Employés	740	4 758	5 498	5 693
Ouvriers		17 223	17 223	18 425
<b>TOTAL</b>	<b>1 053</b>	<b>22 091</b>	<b>23 144</b>	<b>24 524</b>

## Intégration fiscale

SYNERGIE S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec certaines de ses filiales à compter du 1er janvier 1991, et renouvelé en 2000 cette option pour une durée indéfinie.

### Périmètre d'intégration fiscale 2012 :

- SYNERGIE S.A. (société se constituant seule redevable de l'impôt vis-à-vis de l'Administration Fiscale)
- SYNERGIE FORMATION (intégration à compter de 1993)
- AILE MEDICALE (intégration à compter de 2000)
- SYNERGIE CONSULTANTS (intégration à compter de 2000)
- I C G (intégration à compter de 2012)
- INTERSEARCH FRANCE (intégration à compter de 2012)
- SYNERGIE PROPERTY (intégration à compter de 2012)

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les économies d'impôt liées aux déficits sont considérées comme un gain immédiat.

Compte tenu de la situation fiscale des filiales intégrées, les profits d'intégration fiscale susceptibles d'être reversés à la clôture de l'exercice sont négligeables.

## Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Engagements donnés</b>		
Effets escomptés non échus	335	772
Contreparties cautions travail temporaire	5.611	4.909
Droit individuel à la formation (DIF)	4.562	4.122
Engagements complémentaires sur acquisition de titres	2.237	2.959
Cautionnements sur prêts immobiliers	7.446	3.578
Baux commerciaux (loyers jusqu'à l'échéance)	6.094	5.405
<b>TOTAL</b>	<b>26.285</b>	<b>21.745</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Garantie BNP du 01.07.2011 au 30.06.2012	67.498	57.240
d'INTERSEARCH si retour à meilleure fortune après ab. de créance 2009, 2010 et 2011	715	715
d'EURYDICE PARTNERS si retour à meilleure fortune après abandon de créance 2011	1.724	1.724
<b>TOTAL</b>	<b>69.937</b>	<b>59.679</b>

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 76 029 heures.

La garantie travail temporaire 2013/2014, assise sur un chiffre d'affaires de 812.092K€, devrait s'élever à 65.031K€.

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Engagements liés aux locations financements</b>		
Immobilisations brutes	2.706	3.570
Amortissements cumulés	2.150	2.133
Dotations de l'exercice	881	908
Reprises de l'exercice	863	26
Augmentation des engagements de l'exercice		250
Diminution des engagements de l'exercice	1.007	1.046
Redevances restant à payer	.556	1.563

Sur l'exercice 2012, la ventilation à moins d'un an et de un à cinq ans des engagements relatifs aux crédits-baux et locations-financement s'élève respectivement à 505K€ et 51K€.

Les indemnités de départ en retraite et de fin de carrière vis-à-vis du personnel de la société ont été estimées à 1.831K€ charges sociales comprises. Le capital constitué auprès d'une compagnie d'assurance couvre à hauteur de 241K€ cet engagement au 31/12/2012.

SYNERGIE est soumise à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2012.

Ce constat est lié le plus souvent au fait que les ratios à respecter intègrent au numérateur l'endettement net des comptes consolidés lesquels présentent une trésorerie nette d'endettement positive.

Les autres ratios et seuils à respecter sont les suivants :

- « dettes financières / fonds propres » inférieur à 0,6 ;
- « charges financières / capacité d'autofinancement » inférieur à 0,2.

NOTE  
31

## Engagements et passifs éventuels

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés dans les notes n°12 et n°13) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

NOTE  
32

## Information sur les entreprises liées ou ayant un lien de participation

En milliers d'euros	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	79.679	
Créances rattachées	10.997	
Prêts		
Autres immobilisations financières	2	
Avances et acomptes sur commandes		
Créances clients et rattachées	3.998	
Autres créances	38.880	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	16.648	
avances sur commandes reçues		
Dettes fournisseurs et rattachées	397	
Dettes sur immobilisations et rattachées	446	
Autres dettes		
Produits de participation	450	
Autres produits financiers	592	
Charges financières	253	
Abandons de créances	-	

## Tableau des filiales et participations de SYNERGIE SA exercice clos le 31.12.2012

SYNERGIE SA est la société consolidante du groupe dans lequel les filiales mentionnées ci-après sont consolidées.

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que capital	Capital détenu %	Valeur inventaire brute	Valeur inventaire nette
<b>SOCIETES</b>					
<b>1/ Filiales françaises</b>					
AILE MEDICALE	72	1.468	99,93	1.886	1.886
SYNERGIE PROPERTY	5.000	(85)	99,92	5.000	5.000
EURYDICE PARTNERS	40	(249)	90,00	3.609	-
<b>2/ Filiales étrangères</b>					
GESTION HUNT (Canada)	1.523	2.277	100,00	2.594	2.594
SYNERGIE ITALIA (Italie)	2.500	3.900	85,00	3.437	3.437
SYNERGIE TT (Espagne)	1.500	1.929	100,00	1.650	1.650
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	250	31.209	99,00	7.911	7.911
G M W (Allemagne)	150	1.064	100,00	26.063	26.063
SYNERGIE Luxembourg	50	1.283	100,00	1.852	1.852
SYNERGIE ETT (Portugal)	1.140	1.139	100,00	1.248	1.248
ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni) (*)	1	2.190	94,22	13.504	13.504
SYNERGIE HUMAN RESOURCES (Pays-Bas) (*)	4.000	(1.934)	100,00	4.000	4.000
SYNERGIE SUISSE	249	2.319	100,00	9.223	9.223
<b>3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de SYNERGIE</b>					
Autres filiales et participations				3.015	1.312
<b>TOTAL</b>				<b>84.992</b>	<b>79.680</b>

SOCIETES	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	C.A. exercice 2012	Résultat net exercice 2012	Dividendes encaissés par SYNERGIE en 2012
<b>1/ Filiales françaises</b>					
AILE MEDICALE	-		15.531	184	450
SYNERGIE PROPERTY	459	7.446	396	(655)	
EURYDICE PARTNERS	2.679		2.396	(1.849)	
<b>2/ Filiales étrangères</b>					
GESTION HUNT (Canada)	1.435		34.094	652	
SYNERGIE ITALIA (Italie)	4.721		141.099	1.769	
SYNERGIE TT (Espagne)	12.888		75.763	(21)	
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	-		140.298	3.604	
G M W (Allemagne)	-		32.337	1.212	
SYNERGIE Luxembourg	-		4.297	(106)	
SYNERGIE ETT (Portugal)	2.093		18.003	(499)	
ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni) (*)	13.666		-	413	
SYNERGIE HUMAN RESOURCES (Pays-Bas) (*)	8.809		84	(719)	
SYNERGIE SUISSE	-		26.592	(242)	
<b>3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de SYNERGIE</b>					
Autres filiales et participations	5.100				-
<b>TOTAL</b>	<b>51.849</b>				<b>450</b>

(\*) ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni) et SYNERGIE HUMAN RESOURCES (Pays-Bas) constituent des holding locales.

## Evènements postérieurs à la clôture

---

Aucun événement survenu postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'établissement des comptes n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

## V. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE SYNERGIE S.A.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SYNERGIE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

**Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.**

### I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants faisant l'objet d'informations dans l'annexe :

- La note 5 de l'annexe mentionne les modalités d'évaluation des titres de participation conformément aux dispositions de l'article 332-3 du Plan comptable général. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les hypothèses retenues.
- La note 6 de l'annexe précise les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et d'évaluation des créances. Nous avons vérifié le caractère approprié des hypothèses et revu les modalités de calcul mises en oeuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Paris, le 26 Avril 2013

Les Commissaires aux comptes  
Membres des Compagnies régionales de Versailles et de Paris

**JM AUDIT ET CONSEILS**

**FIGESTOR**

*Gérard PICAULT*

*Pascale RENOU*

*Pierre LAOT*

*Frédéric FARAIT*

## VI. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

### Responsable du rapport financier annuel

**Paris, le 10 avril 2013**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Daniel AUGEREAU  
Président Directeur Général